

Concours National des Jardins Potagers

20 ans de passion

Gris - ML Lancelotti - ©Photo: Vincent Truchet



Concours organisé par :



en partenariat avec :



UNE ÉVIDENCE, UN PLAISIR ET UN SÉRIEUX CHALLENGE

**Alain Delavie,
Directeur des publications, Rustica**



Ma découverte du jardinage a commencé avec mes grands-parents et mon père dans leurs potagers. De beaux et grands espaces où les légumes et les fruits poussaient à foison et régalaient toute la famille à longueur d'année, souvent partagés au cours de repas tous aussi plantureux que joyeux.

Pour moi, le jardin potager ou nourricier a toujours été une évidence et un plaisir, mais aussi un sérieux challenge que seuls les jardinières et les jardiniers les plus aguerris et persévérants pouvaient réussir et renouveler chaque année avec succès.

Quand je me suis lancé dans le journalisme dans les années 90, le potager n'avait pas bonne presse. Sa vocation utilitaire n'était plus à la mode et semblait même désuète, enfin pour certains... Fort heureusement, nombreux sont celles et ceux qui ont continué à s'adonner aux joies du potager, faisant fi des sirènes médiatiques et des passades du moment. Mais il aura fallu de nombreuses crises, tant alimentaires que sanitaires et écologiques pour qu'on lui redonne toutes ses lettres de noblesse ô combien méritées et qu'il retrouve les honneurs et la place qui lui étaient dûs.

Aujourd'hui, faire son potager est «tendance». Le jardin nourricier est devenu médiatique et fait l'objet de toutes les attentions. Je m'en réjouis et je souhaite que cela perdure, même si l'essentiel reste que chacun d'entre nous, jardinières ou jardiniers des villes ou des champs, nous continuions à cultiver notre coin de légumes, source de produits sains et goûteux, d'économies, d'autonomie, de biodiversité, d'échanges et de partages, mais aussi d'une certaine fierté, de beauté et de sérénité.



20 ANS DE PASSION AU POTAGER

**Dominique Daviot,
Secrétaire Général de la Section Potagères
et Florales de SEMAE
et membre du jury**

Mettre à l'honneur des potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage et de l'esthétisme du jardin et récompenser les jardiniers qui les cultivent avec passion, tel est l'objectif de ce concours qui fête ses 20 ans.

Initié à l'origine par le Conseil National des Arts Culinaires qui l'a conduit pendant deux saisons, il est organisé aujourd'hui conjointement par FNJFC (Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs), la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France), l'Association JARDINOT et SEMAE (l'interprofession des semences et plants).

En 20 ans, le Concours National des Jardins Potagers a grandi, évolué pour tenir compte de la diversité des potagers et de leur vocation et gagné en notoriété. Au total, le concours a récompensé plus de 200 lauréats : des amoureux de la culture des légumes, qui n'hésitent pas à ouvrir les portes de leur jardin, à partager leur passion, à transmettre leurs connaissances, à échanger des conseils avec d'autres jardiniers... Les distinctions obtenues sont une fierté, une reconnaissance, un encouragement à toujours faire mieux... et une occasion de développer des liens. Certains

lauréats ont eu les honneurs de la presse, d'autres ont été sollicités pour animer des conférences ou sont devenus des référents dans leur région...

À travers l'examen des dossiers de candidature et la rencontre avec les jardiniers finalistes par les membres du jury, le concours permet de cerner l'évolution des motivations et du regard des jardiniers sur le potager et d'observer les modifications profondes des pratiques de jardinage, de plus en plus respectueuses de l'environnement. Découvrez dans les pages qui suivent une analyse des évolutions du potager perçues à travers l'organisation de ce concours, la liste de tous les lauréats, quelques réalisations remarquables à travers les coups de cœur des membres du jury glanés au fil des éditions ainsi que le témoignage de jardiniers primés qui expliquent ce que le concours leur a apporté.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des lauréats et un grand merci à tous les partenaires qui nous apportent leur soutien et qui offrent des récompenses. Avec l'engouement actuel pour le potager, le concours a encore de très belles années devant lui et de belles réalisations à nous faire découvrir et à partager.

Table des matières

L'évolution du potager en 20 ans de concours	2
Le concours, pourquoi ? comment ?	5
Des réalisations remarquables, toutes catégories	6
Paroles de lauréats	15
Plus de 200 lauréats en 20 ans	21
Les jardins des lauréats en France	26
Les organisateurs et le jury	28
Remerciements	32

L'ÉVOLUTION DU POTAGER EN 20 ANS DE CONCOURS

Le Concours National des Jardins Potagers est un fantastique laboratoire vivant à grande échelle qui permet de suivre depuis 20 ans, d'une part l'évolution de la perception des jardins potagers et d'autre part l'évolution/la métamorphose des pratiques des jardiniers.

Tout ce qui se fait, se dit, s'écrit, se pratique dans le domaine du potager, se retrouve dans les dossiers des candidats qui tentent leur chance.

C'est environ 800 dossiers en 20 ans qui ont été analysés, étudiés, décortiqués, visités, classés et les meilleurs primés par les membres du jury composé de personnalités du monde technique et professionnel horticole ainsi que d'amateurs avertis, choisis par les organisateurs pour leur indépendance, leur expérience et leur compétence.

Évolution du potager

Le jardin en général, et le potager tout particulièrement, redonne sa place au réel dans un monde ou le virtuel risque de faire perdre ses repères. La connexion à la nature : les saisons, le climat, l'alternance jour/nuit ... remet humblement l'Homme à sa place face à cette nature dont il dépend et avec laquelle il est en inter-relation.

En 2020, le potager est toujours en pleine mutation et s'exprime de plus en plus sous des formes diverses et parfois inattendues. Une des évolutions significatives de ces dernières années est sans nul doute ce que l'on pourrait appeler le «jardin relation». Les potagers urbains, familiaux ou partagés, de réinsertion, pédagogiques, à l'école, dans l'entreprise, thérapeutiques, en milieu hospitalier, dans les EHPAD... sont devenus des lieux d'échange, de formation, de convivialité, de ressourcement, de relaxation, de mise en forme physique tout en gardant un côté nourricier fondamental qui vient compléter ce « relationnel »

par le partage des récoltes, par les moments de convivialité pour préparer et déguster le repas issu de la production, par sa contribution au revenu du ménage.

Cette année difficile de crise sanitaire sans précédent aura encore accentué et mis en valeur le potager (et le jardin en général) comme une compensation ou un moyen de combler des frustrations. Un lieu d'expressions multiples, accessible à toutes et tous sans distinction de moyens, d'âge, de sexe, d'origine, d'engagement politique ou religieux, de culture, de situation d'handicap...

Contrairement à la perception du potager jusqu'aux années 1950, où l'autosuffisance était l'élément de base qui faisait de cette activité une contrainte nécessaire plutôt pénible, le potager se positionne aujourd'hui prioritairement comme un moyen d'évasion librement consenti permettant de compléter économiquement l'alimentation de la famille avec des produits frais, sains, variés, de saison et en circuit court, et apportant une contribution personnelle à la préservation de l'environnement.



1^{er} prix 2018, cat.5 : Hourya Kontate à

Le potager est devenu un motif de fierté, il ne se cache plus au fond du jardin. Bien au contraire, il se montre, se fait visiter, photographier, mettre en scène. Cette théâtralisation des potagers occupe une place de plus en plus importante avec l'explosion des réseaux sociaux.

Enfin, l'évolution se caractérise aussi par les nombreux formats différents où s'exprime ce loisir : depuis la jardinière de balcon, les terrasses aménagées (potagers urbains), les parcelles partagées, les friches temporaires, les potagers en carrés, en hauteur, les espaces publics, les potagers d'entreprise jusqu'aux potagers individuels qui peuvent aller de quelques m² à des surfaces impressionnantes. Sans oublier d'évoquer la vogue des potagers alimentant des restaurants gastronomiques et les merveilleuses réalisations intégrées dans un environnement paysager : château, grand parc...

CINQ MOTS : BIEN-ÊTRE, LOISIR, SOCIABILISATION, ENVIRONNEMENT ET ECONOMIE, SONT LA CARACTÉRISTIQUE DU POTAGER D'AUJOURD'HUI.

Évolution des pratiques

Tendances observées

La prise de conscience du risque des produits chimiques de synthèse (engrais et pesticides) sur notre environnement et sur la santé humaine, surtout à travers les légumes que l'on cultive pour sa famille, est évidente et très forte. Cette

tendance se remarque très nettement depuis une dizaine d'années chez tous les candidats (dans les centres de jardins collectifs, dans les jardins partagés, mais aussi dans les jardins individuels).

Bien connaître son sol et en particulier le « sol vivant » redevient une priorité. Tout comme l'intérêt pour la biodiversité de la flore comme de la faune : respect des plantes spontanées ou sauvages, accueil des auxiliaires... Sans oublier les bonnes pratiques pour respecter la nature comme les associations bénéfiques entre les plantes, la culture d'engrais verts ou le paillage des cultures.

D'autres phénomènes, qui sans doute découlent aussi de cette prise de conscience, sont apparus en parallèle. La gestion de l'eau : récupération, meilleurs usages, plus de précautions etc., et le compostage qui génère des économies (en achats de fertilisants, mais aussi en transport d'ordures ménagères). Dans ces deux domaines, ce n'est plus seulement le potager qui est concerné, mais l'ensemble de la société.

Choix des espèces et variétés

Au niveau du potager, comme de la consommation, on remarque de très gros efforts dans la volonté de diversifier les variétés. L'exemple le plus marquant est sans doute la tomate, qu'il n'est pas rare de voir maintenant déclinée en plus de 20 variétés différentes, même dans des jardins modestes, et dans les jardins collectifs. Mais, dans des proportions moindres, beaucoup d'autres légumes sont cultivés avec plusieurs variétés (pommes de terre, courges, poivrons, salades, haricots...). Les légumes anciens ou oubliés font ou refont leur apparition (panais, tétragone, topinambour, rutabaga, crosne...). Les légumes insolites ou rares font l'orgueil des plus passionnés (canna comestible, capucine tubéreuse, yacon, oca du Pérou...).

La prise en compte des variétés type « F1 » ou « sélectionnée » est de moins en moins diabolisée. L'utilisation de légumes plus résistants ou tolérants à certaines maladies ou plus performants se développe.



te à Arcueil (Val-de-Marne)

Esthétique

Cette valeur est très particulière et propre à chacun en fonction de son approche du jardinage et de sa propre conception de la vie. Fini ou presque les planches tirées au cordeau et les allées désherbées. Le jardin reflète bien souvent le mode de vie et la façon de penser du jardinier. Il est très intéressant d'observer un jardin et d'écouter celui qui jardine. L'évolution va dans le sens où le jardinier se sent plus libre de faire selon sa conception, et pas selon des règles. Nous avons donc de plus en plus de jardins très personnalisés. À noter dans cet esprit, la grande tendance au mélange harmonieux entre fleurs ou décoration avec les légumes, que nous avons d'ailleurs encouragé pour redorer le « blason » des potagers. Les potagers sont de plus en plus des lieux qui associent l'aspect « production » avec la beauté, le charme, les couleurs, les coins méditation, les coins repos. Le potager devient un lieu de création artistique. Il n'est pas rare de trouver de véritables mises en scène de sculptures, d'objets décoratifs, d'œuvres d'art...

Car les jardiniers d'aujourd'hui sont, à leurs manières, des artistes, chacun ayant sa propre sensibilité. La perception des couleurs ou des dispositions varie selon leur personnalité, l'âme du jardin étant souvent le miroir qui renvoie l'image secrète de l'Homme qui cultive son espace, qu'il soit concepteur, auteur, jardinier, maître des lieux... Ils ne se limitent pas à la culture, mais s'ouvrent aussi aux sons, aux odeurs, aux images,

aux sensations, aux visions de cet univers transformé par les saisons, les pluies, le soleil et tous les phénomènes climatiques.

Comportements

L'évolution des comportements est très significative sur ces 20 dernières années où apparaissent et s'affirment les notions de partage, de transmission, de curiosité, d'expérimentation, de passion, d'acquisition des connaissances et d'inscription de son univers au plus proche de la nature. Mais l'humour, la philosophie et la poésie sont aussi des valeurs présentes chez nos jardiniers candidats, sans oublier l'humilité, qui est le propre de l'homme qui jardine face aux éléments naturels auxquels nous devons faire face.

**J'AI DIT
ÉVOLUTION, NON,
EN FAIT, C'EST
RÉVOLUTION !**

-
*Jean-Marc MULLER,
Vice-président de la
SNHF et Président
section potager/
fruitier*



J.-M. Muller, remise des prix



Grand prix 2017, cat.4 : Baptiste Pierre, Le Potager extraordinaire à la Mothe-Achard (Vendée)

LE CONCOURS, POURQUOI ? COMMENT ?

Valoriser le potager, donner envie d'en créer un, par la mise en avant de réalisations exemplaires, et de le rendre agréable, au même titre qu'un jardin d'agrément : tel est l'objectif final du Concours National des Jardins Potagers¹.

En pratique, le concours consiste à demander aux candidats de remplir un dossier de présentation de leur potager après l'avoir classé dans l'une des 5 catégories retenues par les organisateurs. Ce dossier, accompagné de photos permet au jury de délibérer en se basant sur des critères précis, après avoir, le cas échéant, visité les jardins les mieux classés à priori.

Tout ceci figure bien sûr dans un règlement (disponible auprès des organisateurs) dont nous extrayons ci-dessous les règles relatives aux 5 catégories retenues et aux critères de sélection.

Les catégories

Compte tenu de la diversité des potagers 5 catégories ont été retenues dans lesquelles s'inscrivent les candidats lors de l'envoi de leur dossier. Ces catégories sont les suivantes, définies dans l'article 2 du règlement :

- **Cat. 1 :** jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager privatif pour le besoin personnel et familial ;
- **Cat. 2 :** jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager dans un ensemble collectif de jardins pour le besoin personnel et familial ;
- **Cat. 3 :** jardin potager privatif situé dans un environnement paysager : château, grand parc ;
- **Cat. 4 :** jardin ou parcelles pédagogiques réalisés sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations utilisant le jardinage ;
- **Cat. 5 :** potagers partagés mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association.

Cette dernière et nouvelle catégorie répond au développement de jardins **potagers** partagés c'est-à-dire cultivés collectivement par des amateurs sur une même parcelle avec pour but principal la production de légumes pour leur usage.

Les critères

Les dossiers de candidature et les visites éventuelles sont évalués et notés selon les critères suivants définis à l'article 6 du règlement :

- **Connaissance** et diversité des plantes cultivées, combinaison des variétés en fonction de la saison, raisonnement et pertinence du choix des espèces et des variétés,
- **Pratiques** de jardinage,
- **Esthétique.** Dans ce domaine seront pris en compte la disposition du jardin potager dans le site, l'originalité du tracé, les cultures associées (arbres fruitiers), le mariage des fleurs et légumes,
- **Motivations.** Ce critère reprend les motivations et/ou l'exemplarité du jardinier, le but de son jardinage, l'originalité du jardin.

Ce dernier critère introduit il y a quelques années permet au jury de mieux comprendre le candidat qui nous dit souvent beaucoup de lui-même dans le dernier paragraphe du dossier de candidature « parlez-nous de votre jardin (particularités qui le caractérisent) et faites-nous part de vos motivations à jardiner ».

La notation de chaque critère est pondérée selon la catégorie concourue : par exemple une parcelle de jardin collectif d'environ 150 à 200 m² ne peut être jugée comme un grand potager dans un environnement paysager notamment pour la diversité des plantes cultivées, l'originalité du tracé, la présence d'arbres fruitiers...

Notons que ce concours s'adresse aux jardiniers majeurs résidant en France métropolitaine. Notons enfin que le jury s'est réservé le droit d'adapter ces critères en fonction des circonstances tout particulièrement pour l'année 2020 en raison de l'épidémie de coronavirus en cours au moment où nous écrivons ces lignes.

[1] Tels étaient les propos introductifs de J.-F. Coffin, journaliste dans le document paru à l'occasion des 10 ans du concours et qui restent d'actualité.

DES RÉALISATIONS REMARQUABLES, TOUTES CATÉGORIES

En 20 ans, le Concours National des Jardins Potagers a récompensé plus de 200 lauréats. S'il est impossible de présenter toutes les réalisations remarquables, en voici quelques-unes illustrant, par catégorie, les coups de cœur du jury.

2001 à 2010

Catégorie 1 : Jardin potager privatif pour le besoin personnel et familial

1^{er} prix 2009 Sylvian Dumont, à Châteaudouble (Drôme)



Cat. 1, 1^{er} prix 2009 : Sylvian Dumont (Drôme)

Jeune agriculteur éleveur, Sylvian Dumont partage sa passion du jardinage avec son épouse et a construit sa maison en pensant dès le départ verger et potager en complément du jardin d'agrément. Le potager, en contrebas et visible de la maison, est intégré dans le jardin d'agrément, une petite haie de séparation étant en cours de réalisation.

De facture classique, ce potager est remarquablement conduit pour nourrir cette famille de cinq personnes toute l'année ou presque... Un cahier de notation parfaitement renseigné, année par année, permet de gérer au mieux les rotations de culture et de souligner les avantages et inconvénients de chaque variété plantée. Les techniques utilisées privilégient les actions préventives, l'emploi de compost et de fertilisation organique, le binage et le paillage pour économiser

l'eau. De même, des haies vives ont été plantées pour attirer oiseaux et insectes auxiliaires. Mais surtout, Sylvian Dumont choisit des variétés hybrides ou récentes bien adaptées à sa région, qui assurent des résistances (ou tolérances) naturelles aux plantes.

Grand Prix 2006 Luc Bienvenu, à Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine)



Cat. 1, Grand Prix 2006 : Luc Bienvenu (Ille-et-Vilaine)

Producteur bio au départ, Luc Bienvenu se tourne de plus en plus vers le jardin potager où il a le plaisir de découvrir des légumes qui lui étaient totalement inconnus en maraîchage professionnel, en mariant de nombreuses espèces et variétés anciennes et modernes, selon ses besoins et sans à priori.

Un jardin splendide... et cependant vieux de deux ans seulement, puisqu'il a été déplacé pour se situer près de jardins familiaux et pouvoir, en outre, servir de jardin support pour des formations ou jardinage.

Un jardin « bio » où Luc Bienvenu exprime sa créativité et son souci de « théâtraliser » ses légumes

et fleurs « *en détournant objets, matières ou structures pour privilégier l'aspect ludique et imaginaire, tout en restant les deux pieds bien ancrés sur terre* ». Un bien « bio » jardin, où les insectes ont leurs maisons, et où tout est fait pour qu'ils participent à son équilibre biologique, au même titre que les pratiques culturelles et la diversité des espèces cultivées légumières, fruitières et potagères.

Catégorie 2 : Jardin potager dans un ensemble collectif de jardins pour le besoin personnel et familial

Grand prix 2007 Bruno Evraerd, à Crosne Les Uselles (Essonne)



Cat. 2, Grand prix 2007 : Bruno Evraerd (Essonne)

La famille Evraerd cultive une parcelle de 250 m² dans le centre de jardins familiaux de Crosne Les Uselles, géré par l'association Jardinot (Le Jardin du Cheminot). L'attribution de cette parcelle était une attente très forte pour le couple. Deux ans seulement de pratique pour ces jeunes jardiniers, mais les résultats obtenus sont d'ores et déjà remarquables. Leur apprentissage s'est effectué par l'intermédiaire de revues, de livres, de documentation, et, bien sûr, avec les conseils des anciens du centre de jardins.

L'espace est aménagé avec beaucoup de goût et un esprit novateur. L'allée centrale, classique de tout potager, comporte un îlot de fleurs. Les planches de légumes, disposées judicieusement çà et là, avec une circulation tout autour, rompent avec la monotonie d'une disposition traditionnelle. Des fleurs, souvent associées avec les légumes,

égayent fort agréablement ce jardin. Monsieur, Madame et les enfants jardinent. Un coin spécifique, dédié aux fleurs, diverses et chatoyantes, est le domaine privilégié de Madame. Chacun des deux enfants a sa petite parcelle et cultive vraiment, comme les grands, tomates, petits légumes...

Le souci de jardiner « propre », le respect de la nature sont omniprésents : pas de traitement, ou si peu. Bruno Evraerd préfère une récolte moindre, et à la limite pas de récolte du tout, plutôt qu'une intervention inconsidérée sur ses planches de légumes.

1^{er} prix 2008 Jean-Marc Viet, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)



Cat. 2, 1^{er} prix 2008 : Jean-Marc Viet (Haute-Savoie)

Un petit potager, puisque seulement 90 m² lui sont réservés... mais parfaitement utilisés puisque y sont cultivées plus de 20 espèces dans 36 variétés. Il faut y rajouter, en 2008, pas moins de 20 variétés de tomates, provenant en partie d'une association suisse de défense d'espèce menacées, ProSpecieRara, pour laquelle ce jardinier effectue des multiplications.

Difficile d'innover dans une si petite parcelle, mais elle est parfaitement décorée et animée, avec haie de saules tressés, plessis, rosiers, fleurs, tipi, coin d'agrément et quelques grimpantes et arbustes... Le tout avec un certain « laisser-aller », pour obtenir une allure la plus naturelle possible et bien équilibrée. Une petite serre, deux silos à compost et un châssis démontable sont utilisés, et l'eau du cabanon est récupérée pour l'arrosage et la confection d'extraits d'ortie et de consoude. Le jardin est cultivé en bio... avec ramassage à la main des doryphores !

Catégorie 3 : jardin potager privatif situé dans un environnement paysager : château, grand parc

Grand prix 2006 Bernard Lafon,
musée gourmand « Oh légumes oubliés »
à Sadirac (Gironde)



Cat. 3, Grand prix 2006 : Bernard Lafon (Gironde)

Potager, fruitier, vous trouvez tout cela chez Bernard Lafon, dans ce lieu enchanté où vous découvrirez un nombre incalculable de légumes oubliés. Depuis 12 ans, tout a été organisé sur le principe d'un musée gourmand. C'est un lieu unique en Europe, consacré aussi bien aux anciennes variétés de légumes et fruits comestibles, qu'à l'histoire de l'alimentation.

Sur un potager de 600m², dans le respect des règles de l'agriculture bio, vous trouverez légumes, fruits et plantes sauvages, en association pour éviter au maximum les traitements. De plus, un verger important fait partie du conservatoire végétal régional d'Aquitaine.

Des expositions avec des objets proches de la nature viennent orner le jardin potager en s'intégrant à merveille parmi les plantes. Bernard Lafon accueille également des enfants et leur fait découvrir toutes ses plantes sauvages et domestiques.

Hors concours le Potager des Princes, à Chantilly (Oise)



Cat. 3, Hors concours : Le potager des princes à Chantilly (Oise)

Peut-on présenter en quelques lignes ce potager exceptionnel, né de la volonté d'Yves Bienaimé, son propriétaire, de rendre le « Beau » accessible au grand public : *je veux faire découvrir au public ce potager qui a une histoire passionnante, et surtout que les visiteurs repartent en ayant appris quelque chose.*

Assisté de Serge Saje, Yves Bienaimé a redonné au parc de la Faisanderie à Chantilly ses perspectives disparues au fil du temps, tout en conservant son esprit... Le potager recréé est organisé en huit carrés, entourés de cordons et de poiriers, présentant des légumes toujours exposés entre des rangs de fleurs. Ce mariage des fleurs et des légumes est essentiel pour plusieurs raisons :

- historique d'abord : le potager d'autrefois alimentait les cuisines du château, mais devait aussi permettre de fleurir les salles,
- esthétique ensuite, pour la gaieté de ce potager, situé dans la perspective immédiate du pavillon de la Faisanderie, avec ses quatre carrés traités dans les tons pastels, les quatre autres dans des tons vifs,
- sanitaire enfin, certaines plantes permettant de repousser des parasites des légumes ou du verger.

André Le Nôtre qui, à la demande du Grand Condé, dessina ce parc en 1682 ne pourrait que féliciter Yves Bienaimé et Serge Saje pour cette réhabilitation menée tambour battant depuis 2000, avec l'ouverture du potager au public en 2002.

Catégorie 4 : Jardin ou parcelles pédagogiques réalisés sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture

Grand prix 2007 Jardin des écoliers de Saint-Jean-le-Blanc (Loiret)



Un Jardin des écoliers parfaitement encadré par les équipes de la SHOL (Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret), sous la conduite de Monique Blain. Créé en 2003 sous l'impulsion de la municipalité de Saint-Jean-le-Blanc sur un ancien terrain maraîcher de 2140 m², il est situé à proximité de la Loire, et visible de la levée pour qu'habitants et parents suivent son évolution au fil des saisons.

21 enfants de niveaux CM1 et CM2 profitent de ce jardin le mercredi et le samedi et apprennent à devenir de vrais jardiniers, avec découverte des plantes, de leurs noms familiers et botaniques, de leur développement et de leur multiplication. Au fil des saisons, ils découvrent les bons gestes du jardinage, mais aussi des valeurs telles que patience, goût de l'effort, respect des plantes et de la nature. Les potagers de chacun sont de petites planches riches en diversité, avec des légumes de saison bien agencés et alignés. Tout y est cultivé sans produit de traitement, et il convient de noter le bon état des cultures malgré le temps très pluvieux de cet été. Parfois, les parents restent pour suivre les activités et apprendre, comme les enfants ! Tout est prévu : outils parfaitement entretenus et rangés dans l'abri, pots préparés au nom de chaque enfant pour chaque séance... et

lavabo pour se laver les mains après les activités. Dessiné en croix comme les potagers du XVIII^e siècle, le jardin est particulièrement bien fleuri, chaque parcelle étant entourée de fleurs variées qui agrémentent la promenade.

Grand prix 2009 Potager Caillebotte, à Yerres (Essonne)



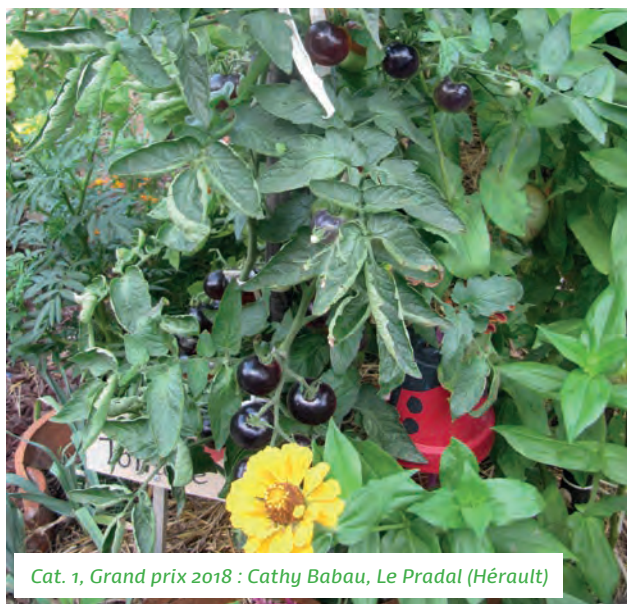
Ce potager, recréé en 2000, est situé dans l'ancienne propriété de Gustave Caillebotte, mais sur une surface de 800 m²... au lieu des 5500 m² de l'époque ! Il est géré par une association de jardiniers. Jardin ouvert au public, il a une vocation pédagogique et culturelle. Le thème 2009 était *Le jardin de Charlemagne*, une occasion de faire découvrir les relations de l'homme médiéval avec les plantes.

Et, chaque année, un hommage est rendu à Gustave Caillebotte, illustré en 2009 par son tableau *Les Jardiniers*. Imaginez ce célèbre tableau qui prend vie devant vous, avec ses légumes et ses cloches de verre. Les légumes, d'une grande richesse au niveau des espèces et des variétés, sont resplendissants. Ils se mêlent harmonieusement aux fleurs dans un agencement classique et rationnel. Des lutins sur un chevalet, des panneaux, des étiquettes informent le visiteur sur chaque plante, son origine, son histoire et ses utilisations. La collection de tomates est impressionnante : 90 variétés dont des variétés franciliennes, bénéficiant de l'appui du conservatoire de Savigny-le-Temple, et des créations locales, nées de la passion des jardiniers bénévoles qui cultivent et font vivre ce jardin.

2011 à 2020

Catégorie 1 : Jardin potager privatif pour le besoin personnel et familial

Grand prix 2018 Cathy Babau, Le Pradal (Hérault)



Cat. 1, Grand prix 2018 : Cathy Babau, Le Pradal (Hérault)

C'est dans un espace déshérité et avec un déficit pluvieux permanent, que Cathy Babau a créé un potager remarquable qu'elle cultive depuis 6 ans, « que du bonheur » dit-elle.

Il présente plusieurs espaces sur un terrain de 1300 m² en déclivité, ce qui permet une vue panoramique sur toutes les plantations. Malgré la sécheresse ambiante, c'est un enchantement de verdure, de culture de légumes et de fleurs aux couleurs chatoyantes. Le secret de Cathy : les oyats, ces poteries en terre cuite poreuse, qui enterrés près des végétaux et régulièrement complétés avec de l'eau, leur permettent de prélever le liquide qui leur est nécessaire. L'utilisation du paillage permet aussi d'économiser cette eau précieuse qui est récupérée dans des cuves pour les longues périodes sans pluie. Des poteries judicieusement disposées agrémentent le décor, des petits pots en terre cuite sur des tiges permettent de repérer les variétés de tomates, un pancartage en planchettes de bois permet de se diriger, des citations sur ardoise incitent à la réflexion, des personnages mannequins disposés çà et là donnent de la vie,

des abris à insectes, des nichoirs, un poulailler, un bassin, des parapluies ou des parasols pour faire de l'ombre, la liste est longue des découvertes à faire dans ce jardin.

Le jury apprécie particulièrement ces techniques de jardinage sans faille, sans utilisation de pesticides, avec une grande diversité de légumes et de fleurs qui sont agréablement mélangés. La recherche d'espèces ou de variétés particulières complète les éléments de cette visite, nous notons environ 30 variétés de tomates et l'incontournable oignon doux des Cévennes. Cathy Babau est une passionnée de ce jardin qu'elle a créé de toutes pièces avec beaucoup de goût et de créativité.

Ce potager est exceptionnel, comme la jardinière qui nous explique que « ses motivations à jardiner sont une source d'inspiration. En effet, étant artiste peintre, j'aime la couleur, l'esthétisme, la matière et la fantaisie. Nos lauréats sont souvent aussi des artistes ! ».

Grand prix 2017 Denis Pépin, Cesson Sévigné (Ille-et-Vilaine)

Rien n'est dû au hasard dans ce splendide potager de 480 m², véritable condensé de tout ce qu'il faut faire pour faire bien. C'est donc dans une impressionnante densité que cohabitent fleurs, aromates, légumes souterrains ou aériens, le tout poussant sur un tapis de matière organique issu du jardin qui fait office de fertilisation en continu.



Cat 1, Grand prix 2017 : Denis Pépin (Ille-et-Vilaine)

Denis Pépin nous cite ses principaux choix initiaux : avoir un jardin autosuffisant pour une famille de 4 personnes, n'utiliser aucun intrant quel qu'il soit (même pas de préparation faite maison), tout faire pour éviter de favoriser les maladies ou les ravageurs. Sa réussite est le résultat d'une grande et longue expérience et d'une vocation de longue date. Tout est organisé afin d'accompagner les processus naturels. Les variétés de légumes sont choisies en fonction des goûts de chacun, et évoluent au fil des besoins et des envies : *nous ne cherchons pas à innover pour innover, mais nous innovons et évoluons en permanence.*

Denis et Christine sont à l'affût des connaissances agronomiques nouvelles, essais variétaux y compris hybrides, et nouvelles solutions contre maladies et ravageurs. Ce potager est un véritable laboratoire qui permet à Denis Pépin de nourrir en permanence son expérience et sa curiosité, et d'en faire profiter les jardiniers amateurs par le biais de ses conférences, formations, articles, livres et accueil au jardin.

Mais ce n'est pas ce personnage connu de nombreux jardiniers qui a capté l'attention du jury. C'est avant tout le condensé de potager et de techniques culturales qui relèvent de l'excellence, en reprenant toutes les bonnes pratiques testées et validées. Et c'est aussi l'homme, le jardinier hyper passionné, que l'on écouterait des heures commenter chaque m² du jardin.

Et comme il dit : *aujourd'hui, certains diraient que notre jardin est en permaculture, mais nous n'utilisons guère ce mot déjà trop galvaudé.*



Catégorie 2 : Jardin potager dans un ensemble collectif de jardins pour le besoin personnel et familial

Grand prix 2016 Lucien Manteau, Besançon (Doubs)



Cat 2, Grand prix 2016 Lucien Manteau, Besançon (Doubs)

Parmi les 55 parcelles constituant les jardins familiaux des vignerons, celle de Lucien fait 200 m².

Ce jardin est un plaisir des yeux qui mélange avec harmonie fleurs et légumes. Des rectangles surélevés sont aménagés pour permettre à un membre handicapé de la famille de jardiner, ce qui ajoute du relief. Le fleurissement est exceptionnel, mélangé avec un goût sûr aux cultures potagères, et avec une mise en scène recherchée : allées, bordures, galets, emplacements optimisés des cultures, recherche de variétés originales. Lucien veille à préserver son environnement : pas de traitement, des abris pour les auxiliaires, des bacs de récupération d'eau...

L'implantation des cultures est peu conforme au schéma traditionnel des jardins familiaux. Celui-ci présente beaucoup de créativité et de recherche d'esthétique.

Le jardinier et son épouse sont des passionnés qui passent l'essentiel de leur temps dans leur jardin, même par - 5° ! Lucien modèle, invente, modifie, recherche la perfection, progresse avec ses expériences, cherche sur Internet les bonnes solutions, expérimente de nouvelles variétés... Il a apporté 2 tonnes de terre pour installer les rectangles potagers ! Et il parle de son jardin avec une passion peu commune.

Le jury considère ce résultat remarquable pour un jardin qui n'est que dans sa deuxième année d'existence.

Catégorie 3 : Jardin potager privatif situé dans un environnement paysager : château, grand parc

**Grand Prix 2016 Dominique Popihn
et Mickaël Vincent, Château Colbert,
Maulévrier (Maine-et-Loire)**



Mickaël n'est pas un inconnu de notre concours, ayant déjà été récompensé 2 fois au cours des 10 dernières années. C'est un jardinier très motivé, d'un rare niveau de connaissance et bien encouragé par la propriétaire des lieux, Dominique, qui est aussi très impliquée. «Mickaël a réalisé un énorme travail de préparation. Depuis 1 mois, il n'en dort plus et voulait nous faire désherber même la nuit avec une lampe frontale...».

Le potager de 10 000 m² fait partie d'un superbe ensemble de 3 hectares de parcs et jardins situé au pied du Château Colbert, hôtel et restaurant gastronomique à proximité de Cholet. De gros efforts d'investissements tant humains que matériels ont permis de redonner tout son faste à ce potager d'exception, étudié dans le respect des tracés figurant sur les plans datant de 1810. Une touche architecturale créative valorise le caractère écologique de la gestion des lieux. Le canal central qui sert de réserve d'eau pour l'arrosage, entièrement en zinc, est magnifique.

**Grand prix 2013 Thierry Marissael, Les
potagers dans le Parc floral des Compagnons
des Saisons, Wambrechies (Nord)**

Le potager de 696 m² a plus que doublé depuis 2011 où le jury du concours l'avait déjà remarqué. Il est désormais structuré en 4 potagers répartis

sur les 4,5 hectares du parc :

- le potager des Compagnons, équipé d'une serre de culture et d'une serre d'échanges autour du potager, le plus ancien et celui qui a doublé car «victime» d'un trop plein de visiteurs,
- le potager du relais de Dillies avec également une serre utilisée en particulier pour les tomates ; ses récoltes sont utilisées pour le restaurant de la jardinerie,
- le potager des fraises et des rhubarbes (avec plusieurs variétés pour étaler les récoltes dans le temps),
- le potager des cucurbitacées où se côtoient espèces alimentaires et ornementales qui courent et grimpent dans un aménagement agréables.

Les deux premiers potagers sont particulièrement bien fleuris, le premier étant le plus paysager.

Ces potagers font partie d'un parc floral appartenant à une jardinerie et on ne peut que saluer cette manière d'éduquer les clients, souvent soit routiniers, soit inexpérimentés. La démonstration *in situ* leur permet de découvrir non seulement des espèces et des variétés plus ou moins courantes, anciennes ou nouvelles, mais aussi des techniques de production (compost, association fleurs/légumes...) dans un cadre agréable.

Ce jardin, nous dit Thierry Marissael, est aussi *pensé pour mettre en avant les structures, la symétrie, les perspectives ; nous souhaitons en faire un véritable lieu de création paysagère ; nous avons amené également une touche régionale avec les pavés en grès ou la fameuse pierre bleue de Soignies.*





Cat 4, Grand prix 2019 : Jean Pierre Baudeuf, Jardin des Écoliers, Saint-Denis-en-Val (Loiret)

Catégorie 4 : Jardin ou parcelles pédagogiques réalisés sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture

Grand prix 2019 Jean-Pierre Baudeuf, Jardins des Écoliers, Saint-Denis-en-Val (Loiret)

Sur un terrain appartenant à la commune, le Jardin des écoliers à vocation pédagogique a été créé en 1997 par la SHOL avec le soutien de la Municipalité de Saint-Denis-en-Val. Il fonctionne depuis 22 ans et a déjà été primé en 2006. Son agrandissement en 2018 a justifié une nouvelle participation au concours. Il est composé de 20 parcelles pour les enfants, plusieurs grandes parcelles cultivées collectivement, une grande serre-tunnel et un petit verger.

Les enfants, de 10 à 11 ans, sont chacun responsables d'une parcelle de 15 m² pendant deux ans. Ils jardinent deux fois par semaine pendant une heure et demie. Ces parcelles sont cultivées selon un modèle précis comprenant des légumes racines, des légumes feuilles, des légumes fruits et des plantes à massifs. L'encadrement est assuré par une équipe d'une dizaine de bénévoles

dirigée par Jean-Pierre Baudeuf et Yves Limousin (anciens professionnels de l'horticulture).

La nouvelle serre-tunnel permet de réaliser à l'abri tous les travaux de semis, de mises en godets, les bouturages... et de protéger quelques espèces demandant des conditions particulières. Les trois grandes parcelles servent à cultiver des espèces pérennes telles que les asperges, les artichauts et les fraisiers... Les larges allées engazonnées permettent de circuler facilement et sont bordées par des massifs de différentes espèces florales.

Chaque année et en diverses occasions, des manifestations sont organisées en relation avec l'extérieur et en particulier avec des personnes âgées pour qui ces contacts sont extrêmement bénéfiques.

L'ensemble est très bien entretenu et donne une impression de beauté remarquable. Toute cette organisation permet d'assurer auprès de ces jeunes une véritable formation théorique et pratique aux différentes opérations de création et d'entretien d'un jardin potager et ornemental. Ce jardin permet aussi, grâce à la très forte motivation de l'équipe, d'être un lieu d'animation de différentes activités sociales. Les légumes récoltés sont consommés par les enfants et leurs familles. Plus qu'une réussite, un véritable modèle !

Catégorie 5 : Potagers partagés mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association

Et pour ses innovations, ce jardin paysager classé à l'époque dans une catégorie spéciale «innovation» réintégrée depuis dans les 4 catégories préexistantes (une 5^e catégorie existe désormais depuis 2019 pour les potagers partagés).

Grand prix 2013 Bernard et Marie-Luce Merlet, les Jardins du Gué, Lhoumois (Deux-Sèvres)

Le potager de 1200 m² est situé dans un très beau et grand parc de 4 hectares bordant une rivière donnant à ce lieu un attrait remarquable. Le parc comprend 7 parties axées sur des thèmes différents dont le jardin gourmand incluant potager et verger.

Le potager a été nettement amélioré et agrandi en 2013 à la suite de la participation en 2012 au Concours : superficie triplée et nombre d'espèces et variétés doublé.

Les extensions réalisées ont permis d'augmenter fortement la diversité des espèces et variétés potagères, aromatiques et médicinales (anciennes et nouvelles) avec des espaces dédiés : un jardin carolingien à sept branches

repreuant les instructions du Capitulaire de Villis de Charlemagne avec 49 espèces cultivées à l'époque, un espace cucurbitacées et le potager d'un curieux.

La présentation est très soignée, avec de nombreuses fleurs et plantes ornementales disposées harmonieusement. Le jardin est conduit de manière très respectueuse de l'environnement selon les méthodes de l'agriculture biologique : mariage de fleurs et légumes, compost et fumier couvrant le sol en hiver, utilisation de macérations...

Mais c'est surtout une présentation en PAO créée spécifiquement pour le jardin qui a retenu l'attention du jury. Consultable sur tablette tactile lors des visites, elle permet de visualiser et de localiser toutes les plantes du jardin de manière très précise, mais également de disposer d'explications et de très nombreuses informations complémentaires écrites ou sous forme audio sur les espèces et variétés cultivées. Avec 753 photos de scènes, 872 diaporamas de plantes selon les saisons et 5666 enregistrements audio, cette réalisation originale entièrement conçue par Monsieur Merlet constitue une première qui a permis à plusieurs reprises de répondre de manière très précise aux questions du jury (botanique, intérêt, utilisation...).



Cat 5, Grand Prix 2013 : Bernard et Marie-Luce Merlet, Les jardins du Gué, Lhoumois (Deux-Sèvres)

PAROLES DE LAURÉATS

Que vous a apporté la participation au concours?

Telle a été la question posée à tous les lauréats des 20 années du concours. Plus du quart ont répondu et leurs réponses sont sans ambiguïté : joie, reconnaissance, stimulation, notoriété... Laissons-leur la parole avec quelques morceaux choisis de leurs réflexions classés par catégories.

2001 à 2010

Catégorie 1 : Jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager privatif

Une reconnaissance de mon entourage

Guy (Charente-Maritime) : Je m'étais beaucoup investi. J'étais très motivé. En plus, c'était l'année de ma retraite, en 2002. Mon épouse fut largement associée. La récompense en tant que lauréat fut à la hauteur et m'a bien conforté par la suite. Cela m'a apporté la reconnaissance de mes amis amateurs de jardins.

Oublier ma maladie

Michel (Gironde) : La préparation du concours a complètement occulté mes problèmes de santé. Malgré une chirurgie lourde, huit jours après l'opération j'étais dans mon jardin. La maladie était oubliée. Quatre semaines plus tard, mon jardin et moi étions en pleine forme et fin prêts pour affronter le jury.

Comme une thèse

Jean-Marc (Seine-et-Marne) : L'idée d'un concours est très motivante, c'est un objectif à atteindre dans un délai et un cadre déterminés. C'est présenter son travail comme un étudiant présente sa thèse. Le fait que ce travail soit reconnu par les spécialistes du domaine est gratifiant et encourage à poursuivre.

Une notoriété via la presse

Jean (Gers) : Suite à un article paru dans « La Vie des Jardins » du Jardin du Cheminot, j'ai reçu de nombreux appels téléphoniques. Ils m'ont permis de prendre contact avec de nouveaux amis et de recruter de nouveaux adhérents pour notre société d'horticulture.

Le potager s'en est senti mieux

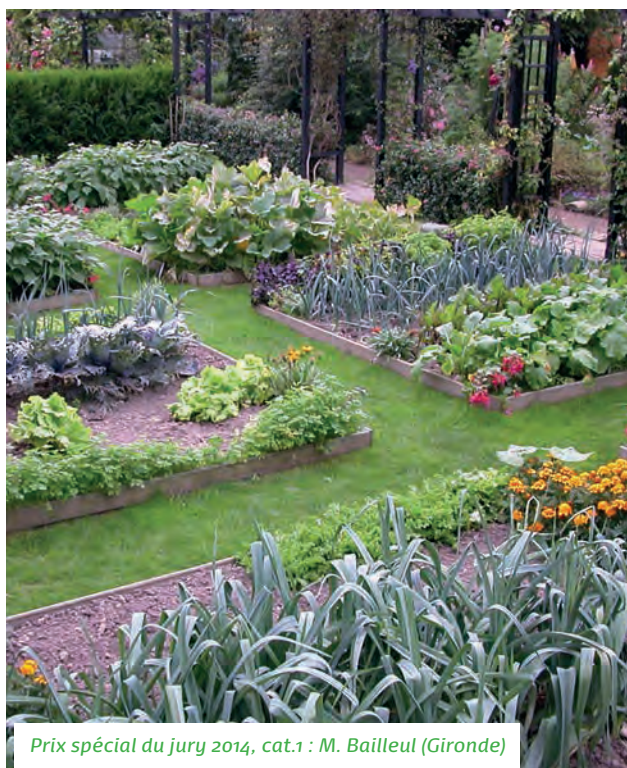
Ferdinand (Hautes-Alpes) : Le concours nous a stimulés pour perfectionner notre potager et pour améliorer le décor environnant. Notre intérêt pour lui a grandi et nous sommes récompensés par une meilleure récolte. Le concours a aussi été l'occasion de rencontrer des personnes partageant une même passion pour le jardinage et la défense de la nature.

Confitures et chutneys

Andrée et Gilbert (Ardennes) : Après un article dans le journal de l'association Jardinot, Le jardin du Cheminot, nous avons reçu des appels de la France entière, avec beaucoup de demandes de conseils, de graines, surtout de notre tomate Berao. Mais aussi une contribution au livre « Confitures et chutneys rares du potager » aux Éditions Alan Sutton.



Grand prix 2010, cat.1 : Marie-Hélène Maruenda (Gers)



Prix spécial du jury 2014, cat.1 : M. Bailleul (Gironde)



Grand Prix 2010, cat.2 : J. Clages Pierrefitte (Seine-Saint-Denis)

Naissance d'une association

Armand (Nord) : Ma participation m'a amené à me surpasser, à repousser les limites du quotidien, à peaufiner le jardin et le jardinage. Une association est même née grâce à ce succès !

Catégories 2 et 4 : Jardins en centre collectif et jardins pédagogiques

Une fierté au nom des autres

Gérard (Essonne) : Outre le dépassement de soi, l'échange avec les autres, quelle fierté de représenter les jardiniers du centre collectif, avec une volonté de bien faire pour mettre l'association à l'honneur.

Visites guidées

Pierre (Essonne) : De nombreux contacts ont été créés avec les associations telles les écoles, le club photo. J'ai même été sollicité par le président des jardins de notre ville pour les faire visiter quand il n'était pas disponible !

Une pluie de récompenses

Colette (Seine-Maritime) : Depuis la remise du prix, mon jardin a toujours été fait comme pour le concours. Du coup, j'ai participé à des expériences

de pommes de terre, de haricots verts. J'ai même reproduit des graines de radis de Gournay avec les conseils d'un professionnel. Sans oublier les articles dans la presse, plusieurs coupes et médailles des jardins ouvriers.

Pour l'honneur de mon association

Léonilde (Pyrénées-Orientales) : J'ai vécu la participation au concours comme un défi. Je voulais bien faire pour mettre mon association à l'honneur. Nous avons organisé une paella pour l'occasion, événement relaté par le journal local.

Contactés pour une conférence

Jean-Marc et Claire (Haute-Savoie) : Le concours nous a permis de mieux connaître notre jardin, d'en avoir une vue d'ensemble et d'en améliorer certains aspects. Le prix a été repris par la presse hebdomadaire locale et dans une revue spécialisée. Nous avons aussi été contactés pour animer une conférence sur le jardinage bio dans le cadre des journées « Rendez-vous aux jardins ».

Des élèves grandis

Éric (Eure-et-Loir) : La participation au concours a été la finalité d'un projet pédagogique, fierté des élèves et des professeurs. Une chose extraordinaire : les élèves se sont sentis grandis !

Catégorie 3 : Jardin potager privatif situé dans un environnement paysager

Ouvert aux visites

Isabelle et Hubert (Aisne) : La préparation du concours nous a stimulés pour appliquer davantage de soins à notre jardin, pour chercher des variétés plus sophistiquées. Nous avons ouvert notre potager à la visite et figurons dans l'agenda du conseil général. Nous fatiguons et vieillissons... mais continuons à assurer son ouverture en mai et juin.

Un jardin « remarquable »

Catherine (Dordogne) : Le concours a augmenté notre désir d'améliorer le potager afin d'en faire un but de visite où chacun puisse trouver un moment de bonheur. Depuis, il a été classé «Jardin remarquable», ouvert au public, à la presse et lors des «Rendez-vous aux jardins», en juin.

Un encouragement pour les jardiniers

Éric et Patricia (Indre-et-Loire) : Au-delà du plaisir que nous a apporté cette récompense, elle est un encouragement pour notre équipe de jardiniers du château.

Prestige et légitimité

Marie-José (Sarthe) : Ce concours de la SNHF apporte une légitimité et un prestige non discutable pour notre jardin classé «remarquable». Et pour avoir davantage de retombées médiatiques, nous allons renforcer nos liens avec les différentes associations locales et susciter une participation plus large au concours.



1^{er} prix 2010 cat.3 : Le potager des Princes à Chantilly (Oise)



Grand prix 2010, cat.3 : Château de Miromesnil à Martin-Église (Seine-Maritime)

L'envie de transmettre

Mickaël (Maine-et-Loire) : L'objectif de départ reste la passion et l'amour du jardin. Participer à ce concours se prépare avec rigueur et patience. Il nous a apporté une grande confiance en nous, l'envie de créer, de faire mieux, de transmettre notre savoir avec fierté.

2011 à 2020

Catégorie 1 : jardin potager privatif

Une nouvelle orientation professionnelle

Sylvian (Drôme) : Suite aux concours, beaucoup de personnes m'ont demandé pourquoi ne passerais-je pas du statut de jardinier amateur à celui de jardinier professionnel ? En septembre 2012, j'ai quitté mon ancien métier (agriculteur associé en polyculture-élevage de volailles) pour lancer mon entreprise de jardins-espaces verts. À ce jour mon entreprise fonctionne plutôt bien, j'ai maintenant un salarié saisonnier à mes côtés en renfort et je fais de l'entretien classique d'espaces verts, de la petite création paysagère ainsi que de la création et de l'entretien de jardins potagers chez les particuliers... Sylvian, déjà récompensé en 2009 et grand prix en 2011, continue aussi son propre potager avec des essais variétaux pour un semencier, collabore à une revue de jardinage, au site facebook de ce même semencier.

Le concours : une certaine légitimité

Frédéric et Annik (Var) : Notre travail a été reconnu. Nous souhaitions aussi jouer un rôle militant localement pour être acteur auprès des écoles comme jardin pédagogique, des jardiniers comme «jardinier formateur», auprès du public en diverses occasions mais aussi auprès des élus locaux (commune et territoire) pour tenir des propos favorables à l'environnement. Le prix reçu nous a donné confiance en nous et une certaine légitimité dans l'espace public local. En cette période électorale nous avons pu rencontrer les différents candidats (élections municipales 2020). La lecture de leurs programmes nous a montré qu'il avait été tenu compte de nos propositions pour l'environnement.

Neige et potager

Pierre (Savoie) : Un jardin de montagne où les conditions climatiques sont toujours plus difficiles pour les potagers. Depuis le concours de 2015, de nombreuses rencontres ont eu lieu notamment avec mes voisins, le personnel de la mairie et des passants curieux. Notre potager est apparu dans plusieurs publications : magazine de jardinage, bulletin municipal et même une BD consacrée à Courchevel et sa vie en intersaison ! Nous avons été très fiers de cette récompense et les différentes transmissions de savoirs nous ont donné envie de toujours faire mieux. Ce concours a fait sans nul doute, naître une passion pour des décennies !

Une communauté de jardiniers

Eliane (Indre-et-Loire) : De superbes locaux qui impressionnent la jardinière arrivée de sa province. On ressent une communauté de jardiniers et une passion commune. Une relative facilité à engager la conversation avec des inconnus puisque le sujet est tout trouvé. La remise des prix est solennelle, juste ce qu'il faut. Un peu de stress, beaucoup de suspense et une immense fierté, même si on ne veut pas (se) l'avouer et si on se dit que d'autres jardiniers mériteraient tout autant ce prix.

Le top : récompensé par ses pairs

Maryline (Vosges) : Lorsqu'on est récompensé par ses pairs, c'est le top. Le prix reçu en 2017 est une belle et bonne surprise. Il nous a permis de faire parler de notre jardin dans la presse locale, mais



Grand prix 2019 cat.2 : Jean-Philippe Henique, Yerres (Essonne)

c'est avant tout un formidable outil de motivation. En 2018, nous avons eu envie de connecter, de trouver de nouvelles variétés, de nouvelles méthodes et d'aller visiter les autres candidats rencontrés lors de la remise des prix, histoire... d'en prendre de la graine !



Grand prix 2016 cat.1 : Pascal Mathias, Fay-aux-Loges (Loiret)



Un grand moment dans notre vie de jardiniers

Liliane et Bernard (Lozère) : Notre participation au concours a été un grand moment dans notre vie de jardiniers. Remplir le questionnaire et faire des photos nous a permis de faire un bilan sur dix ans de jardinage. C'est comme un arrêt sur image : on regarde et on se dit : « qu'est ce que j'ai fait pendant ces 10 années ? ».

On peut voir l'évolution, les erreurs, les réussites, les découvertes et aussi, il faut bien se l'avouer humblement, les moments de découragement à cause du temps bien sûr mais aussi à cause de mauvaises pratiques de jardinage dues à l'ignorance.

Quand on jardine, il faut rester humble. En avançant dans l'élaboration du dossier, on se dit tout étonnés : nous avons fait tout ça ? Nous avons redécouvert notre jardin.

Catégorie 2 : jardin potager dans un ensemble collectif

Potager : havre de paix et laboratoire

Isabelle (Eure) : Nous qui vivons en HLM, j'adore ce petit havre de paix. Je considère mon jardin comme un laboratoire pour expérimenter, observer, innover, améliorer le sol, trouver les bonnes associations afin de créer un univers exubérant, un petit berceau de la biodiversité. J'ai beaucoup appris lors de la cérémonie de remise des prix, les échanges avec les autres jardiniers et les personnalités présentes ont été fructueux. Ce concours est très utile, c'est un stimulant ; il soutient l'idée que nous sommes acteurs de l'aménagement du territoire car les collectifs de jardin sont des patchworks et petites niches écologiques où on peut renforcer nos connaissances en botanique et où on produit des légumes sains et bons.

Catégorie 3 : jardin potager dans un environnement paysager

Ce concours : un défi, toujours à refaire

Luc (Ille-et-Vilaine), plusieurs fois lauréat dont en 2019 dans la catégorie 3. Luc livre ses impressions sur la manière dont il a vécu le concours : Ce concours, dans tous les cas, a toujours été une façon, en premier, de confronter mes envies d'expression, disons « artistiques » au regard des autres et particulièrement d'un jury avec, à chaque fois, sa sensibilité propre, ses compétences techniques, mais aussi sa grande capacité d'ouverture. Ce concours est forcément à chaque fois un défi « tendre », plutôt sympathique, sans enjeu « compétitionnel ». Un défi qui allie rigueur



Grand prix 2017 cat.3 : Nicolas Toutain, potager du Château de la Bourdaisière, Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire)

sans faille avec la recherche d'une verte poésie, une certaine opiniâtreté terrienne et le droit total à l'imaginaire. Un défi, en fait, sans lendemain, et toujours à refaire... Comme disait je ne sais plus quel jardinier : «En art, rien n'est grave, tout repousse». J'aime bien l'esprit dans lequel vous animez ce concours, avec passion, conscience et curiosité.

Toujours mieux : le label Ecocert

Patricia (Indre-et-Loire) : L'équipe de jardiniers du château du Rivau a ressenti beaucoup de fierté d'avoir remporté le 1^{er} prix du potager innovant. Cela les a motivés pour essayer de faire mieux encore les années suivantes. Nous avons profité de cette reconnaissance pour améliorer encore le concept. Ainsi nous avons obtenu en 2018 le label Ecocert ! Le potager est complètement bio maintenant : des graines au terreau en passant par le fumier et les purins.

Catégorie 4 : jardins potagers pédagogiques

Le regard sur le jardin a évolué

Anna (Bouches-du-Rhône), impression après la cérémonie de remise des prix 2017 : Un petit sentiment d'irréalité... Oui, le regard sur le jardin a évolué : collectivités territoriales, associations, jardiniers sont intéressés par notre démarche et demandent à visiter, échanger. Une reconnaissance nationale constitue bien une sorte de label. Le meilleur moment ? Réaliser que de nombreuses personnes et institutions partagent le même souci pour la nature et l'écologie urbaine, et avancent collectivement pour prendre en charge les problèmes. Et ça, c'est un puissant moteur pour nous.



Cat.4 2019 Prix spécial avec mention du jury "initiative citoyenne" et ordre de ROMARIN : Étienne Mouly (Loir-et-Cher)



Cat.5 1^{er} prix et Ordre du Romarin 2018 : Patrick Fontaine à Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Lauréats : les mots clefs

Curiosité. Le jardin éveille ma curiosité, stimule mes connaissances et m'offre le cadre pour partager et transmettre.

Expérimentation. Du jardin vivrier, je suis passé à un lieu de recherche, de réflexion, d'observation de la nature, un lieu en mouvement.

Philosophie. Le travail du jardinier ne connaît de rupture entre l'œuvre et la main, celle de l'esprit et celle du cœur.

Transmission. Notre but est d'éveiller le jeune public à la nature avec le souci constant de le sensibiliser à l'environnement et à la biodiversité.

Poésie. Le jardinage est un temps de tranquillité simple et de qualité où, les mains dans la terre, le cœur et le corps peuvent se ressourcer et retrouver l'énergie naturelle. C'est un temps qui conjugue ma passion au rythme des saisons pour profiter de l'arc en ciel, du bienfait de la pluie qui arrose le jardin à notre place et de toutes les autres choses qu'offre la nature.

Humour. Je ne jardine pas avec la lune mais avec les mains !

Passion. Depuis toujours l'horticulture est ma passion ; maintenant à la retraite, j'ai envie de profiter de mon potager.

Humilité. En 30 ans, je suis toujours un novice qui apprend tous les jours.

Respect de la nature. Nous sommes convaincus par l'idée de rendre plus comestibles nos espaces verts et par l'idée de retrouver une proximité avec une terre nourricière pour notre santé et celle de la planète.

PLUS DE 200 LAURÉATS EN 20 ANS

Les listes qui suivent sont par catégories et années celles des lauréats retenus. Vous remarquerez la diversité des jardins récompensés pratiquement dans toute la France métropolitaine. Il convient également de rappeler devant ces listes et cartes que le jury retient que les potagers les plus intéressants : c'est un concours... Parfois il recommande aux candidats de se représenter après l'amélioration de leurs pratiques. Certains le font ! En dernier lieu, ajoutons que les jardiniers sont récompensés pour le potager présenté et ceci ne préjuge pas des années suivantes sauf s'il y a nouvelle candidature retenue.

PALMARES 2001

Cat 1 > 1^{er} prix : R. Garric, Launaguet, Haute-Garonne (31) ♦ 2^e prix : M.T Couval, Chantraine, Vosges (88) ♦ Prix de l'originalité : P. Nicaud, Crozant, Creuze (23).

Cat 2 > 1^{er} prix : P. Barriol, Crosne, Essonne (91) ♦ nominé : C. Drothière, Colombes, Hauts-de-Seine (92).

Cat 3 > mention : C. de la Source, Eymet, Dordogne (24).

PALMARES 2002

Cat 1 > Grand prix : J.P Coutureau, Surzur, Morbihan (56) ♦ 2^e prix : G. Allard, La Rochelle, Charente-Maritime (17) ♦ 3^e prix ex aequo : M. et Mme Cottureau, Pleine Fougères, Ille-et-Vilaine (35) et N. Mizencev, Carantec, Finistère (29).

Cat 2 > Grand prix : P. Dambacher, Bischheim, Bas-Rhin (67) ♦ 2^e prix : C. Eliot, Lillebonne, Seine-Maritime (76).

Cat 3 > Grand prix : G. Louvet, Château de Miromesnil, Offranville, Seine-Maritime (76) ♦ 2^e prix : I. d'Oiron, Château de Peulorge, Ruffec, Indre (36) ♦ Prix spécial du jury : N. Thevret, Angerville, Essonne (91).

PALMARES 2003

Cat 1 > Grand prix : M. Mme Jougnot, Couternon, Côte-d'Or (21) ♦ 2^e prix : M. Mme Hassenfratz, Niederbronn Les Bains, Bas-Rhin (67) ♦ Mention : Mme Lamouroux, Coudemanche, Eure (27).

Cat 2 > Grand prix : M. Leboeuf, Amiens, Somme (80).

Cat 3 > mention : M. et Mme Goisque, Morvielliers-Saint-Saturnin, Somme (80).

Cat 4 > Grand prix : M. Texier, Bruxerolles, Vienne (86) ♦ Mention : Mme Richard, Montreuil, Seine-Saint-Denis (93).

PALMARES 2004

Cat 1 > Grand prix : M. Rolland, Faverolles et Coëmy, Marne (51) ♦ 2^e prix : M. Chaudun, Vierzon, Cher (18) ♦ 3^e prix : Mme Cordier Ambillou Château, Maine-et-Loire (49) ♦ Prix spécial du jury : M. Bailleul, Saint Jean d'Ilac, Gironde (33) ♦ Mention :

M. et Mme Tortuyaux, Marchault, Ardennes (08) ; Mme Bizeul, Dinard, Ille-et-Vilaine (35) ♦ Nominés : Mme Boulangé, Torcy-le-Grand, Seine-Maritime (76) ; M. Lamalle, Luzy, Nièvre (58) ; M. Nadeau, Izon, Gironde (33) ; Mme Meunier, Les Tourailles, Orne (61) et M. Jarrin, Varennes-Vauzelles, Nièvre (58).

Cat 2 > Grand prix : M. Pajod, Biarritz, Pyrénées-Atlantiques (64) ♦ 2^e prix : M. Lambrecht, Hazebrouck, Nord (59) ♦ Nominés : M. Fau, Bayonne, Pyrénées-Atlantiques (64) ; M. Taffin, Hazebrouck, Nord (59).

Cat 3 > Grand prix : Mme Méricq, Château des Varennes, Varennes-Vauzelles, Haute-Garonne (31) ♦ 2^e prix : Mme Teillard, Château de Momas, Lescar, Pyrénées-Atlantiques (64) ♦ Prix spécial du jury : M. Verdière, Château de Valmer, Chançay, Indre-et-Loire (37).

Cat 4 > Grand prix : M. Jusselin, La Bussière, Loiret (45).

PALMARES 2005

Cat 1 > Grand prix : M. Bailleul, Saint-Jean d'Ilac, Gironde (33) ♦ 2^e prix : J. Vromman, Laigneville, Oise (60) ♦ 3^e prix : D. Brisson, Craponne, Rhône (69) ♦ Prix spécial du jury : C. Delbos, Montigny-la-Resle, Yonne (89) ♦ Nominés : M.-T. Durupt, Jarville, Meurthe-et-Moselle (54) ; D. et P. Faber et Auroua, Saint-Ouen de Secherouvre, Orne (61) ; F. Filliat, Saint-Chamond, Loire (42) ; J. Nadeau, Izon, Gironde (33) ; M. Peugeot, Gréoux-les-Bains, Alpes-de-Haute Provence (04).

Cat 2 > Grand prix : J.-B. Treyvoux, Caudebec les Elbeufs, Seine-Maritime (76) ♦ 2^e prix : P. Barriol, Crosne, Essonne (91).

Cat 3 > Grand prix : M. et D. Forisser et Taillebois, Château de Villaines Louplande, Sarthe (72) ♦ 2^e prix : R. et N. de Loture, Château de Montriou, Feneu, Maine-et-Loire (49) ♦ Prix spécial du jury : G. Cognet, Cassis, Bouches-du-Rhône (13) ♦ nominée : Mme Hubert de Fay, Ferme de Bonnemaison, Pont-Saint-Amand, Aisne (02).

Cat 4 > Grand prix : Mme Biollot (directrice) École Maternelle « L'Hommeret », Noidans les Vesoul, Haute-Saône (70).

PALMARES 2006

Cat 1 > Grand prix : L. Bienvenu, Corps Nuds, Ile-et-Vilaine (35) ♦ **2^e prix** : P. Auvray, Miannay, Somme (80) ♦ **3^e prix** : C. Pérot, Fagnières, Marne (51) ♦ **Nominés** : A. et P. Badault, Pontrieux, Côtes d'Armor (22) ; A Bertin, Hugleville-en-Caux, Seine-Maritime (76) ; D. Brisson, Craponne, Rhône (69).

Cat 2 > Grand prix : C. Molina, Yerres, Essonne (91).

Cat 3 > Grand prix : B. Lafon, Musée Gourmand « Oh légumes oubliés », Sadirac, Gironde (33) ♦ **2^e prix** : Château de la Thibaudière – Parc de Maupassant, Allones, Maine-et-Loire (49) ♦ **nominé** : Château de la Roche-Guyon, La Roche-Guyon, Val-d'Oise (95).

Cat 4 > Grand prix ex-aequo : K. Fahner-Glur, La Ferme du Roc, Cahuzac, Aude (11) et le Jardin des Écoliers, Saint Denis en Val, Loiret (45) ♦ **Nominés** : Le Jardin des Écoliers, Ligny le Ribaut, Loiret (45) et l'École la Caroline Corbie, Somme (80).

PALMARES 2007

Cat 1 > Grand prix ex-aequo : J.M. Muller, Larchant, Seine-et-Marne (77) et R. Grosliéziat, Bourseville, Somme (80) ♦ **3^e prix** : P. Auvray, Miannay, Somme (80) ♦ **Prix spécial** : J. Nadeau, Izon, Gironde (33) ♦ **Nominés** : M. Bedos, Saint Christophe Vallon, Aveyron (12) ; A. Bertin, Hugleville en Caux, Seine-Maritime (76) ; Y. Le Fichant, Trélévern, Côtes d'Armor (22).

Cat 2 > Grand prix : B. Evraerd, Yerres, Essonne (91) ♦ **2^e prix** : N. Montégut, Redon, Ile-et-Vilaine (35) ♦ **Nominée** : C. Eliot, Lillebonne, Seine-Maritime (76).

Cat 3 > Grand prix : Château de la Thibaudière – Parc de Maupassant, Allones, Maine-et-Loire (49) ♦ **2^e prix** : Château de Bosmelet, Auffay, Seine-Maritime (76) ♦ **3^e prix** : Château du Rivau, Léméré, Indre-et-Loire (37) ♦ **Nominés** : A. et B. Le Beaucamp, Wierre-Effroy, Pas-de-Calais (62) ; H. et G. de Jourdan, Château de la Devansaye, Marans, Maine-et-Loire (49).

Cat 4 > Grand prix : Le Jardin des Écoliers, Saint Jean le Blanc, Loiret (45) ♦ **2^e prix** : B. Putod, Dole, Jura (39) ♦ **Nominé** : E. Costard et la classe de 3^e du lycée horticoles et paysager, Château des Vaux, La Loupe, Eure-et-Loir (28).

PALMARES 2008

Cat 1 > Grand prix : A. Bertin, Hugleville en Caux, Seine-et-Marne (77) ♦ **Prix spécial du jury** : R. Gondet, Saint-Prix, Val-d'Oise (95) ♦ **1^{er} prix** : J.M. Lasselin, Vendegies-sur-Ecaillon, Nord (59) ♦ **2^e prix** : A. Reymond, Die, Drôme (26) ♦ **3^e prix ex aequo** : C. Reid-Gaillard, Sauveterre de Béarn, Pyrénées Atlantiques (64) et Marie-Noëlle Le Fichant, Trélévern, Côtes d'Armor (22) ♦ **nominés** : I. Bodin, Sillas, Gironde (33) ; L. Chazé Chateaubriand, Loire-Atlantique (44) ; R. Lucas, La Roche-sur-Yon, Vendée (85) ; J.C. Monzat, Brive-la-Gaillarde, Corrèze (19) et A. Wantiez, Raimbeaucourt, Nord (59).

Cat 2 > 1^{er} prix : J.M. Viet, Thonon-les-Bains, Haute-Savoie (74) ♦ **2^e prix** : A. Brouillard, Jardin de Crosnes, Yerres, Essonne (91)

Cat 3 > 1^{er} prix : C. Chauvet Hôtel Restaurant « La Cabro d'Or » Baux-de-Provence, Bouches-du-Rhône (13) ♦ **2^e prix** : J.L. et G. Mouton et Debarle Ceres, Domaine de la Grange-la-Prévôté, Savigny-le-Temple, Seine-et-Marne (77).

Cat 4 > Grand prix : G., P. et M. Lambert, Proust et Chesnay Jardin des Écoliers, Olivet, Loiret (45) ♦ **1^{er} prix** : E. Costard et la classe de 3^e du lycée horticoles et paysager Château des Vaux, St-Maurice-St-Germain, Eure-et-Loir (28).

PALMARES 2009

Cat 1 > Grand prix : Patricia Auvray, Miannay, Somme (80) ♦ **Prix spécial du jury** : Bernard Baudet, Andard, Maine-et-Loire (49) ♦ **1^{er} prix** : Sylvain Dumont, Chateaudouble, Drôme (26) ♦ **2^e prix** : Carol Reid-Gaillard, Sauveterre-de-Bearn, Pyrénées-Atlantiques (64) ♦ **Nominés** : F. et C. Moret, Squiffiec, Côtes d'Armor (22) ; P. Pons, Baratier, Hautes-Alpes (05) et F. Sadowski, Gap, Hautes-Alpes (05).

Cat 2 > 1^{er} prix : Jean-Marie Leroux, Saint-Jean de la Ruelle, Loiret (45) ♦ **2^e prix** : Léonilde Muguerza, Cabestany, Pyrénées Orientales (66) ♦ **Nominés** : E. Anger, Verneuil-sur-Seine, Yvelines (78) ; J.P. Herbo, Verneuil-sur-Seine, Yvelines (78) et G. Réga, Ris Orangis, Essonne (91).

Cat 3 > 1^{er} prix : Marie Thérèse Delmas, Château de Nazé Vivy, Maine-et-Loire (49).

Cat 4 > Grand prix : Le Potager Caillebotte, Yerres, Essonne (91) ♦ **1^{er} prix, prix « Paillons & Jardin » et Ordre de Romarin** : A. et P. Delplanque et Bour, Jardin des Écoliers, Ligny-le-Ribault, Loiret (45).

PALMARES 2010

Cat 1 > Grand Prix : Marie-Hélène Maruenda, Tourdun, Gers (32) ♦ **1^{er} prix ex aequo** : Bernard Baudet, Andard, Maine-et-Loire (49) et Dominique de Colnet, Miannay, Somme (80) ♦ **3^e prix** : Jérôme Moreau, Brie, Charente (16) ♦ **4^e prix** : Armand Wantiez, Raimbeaucourt, Nord (59) ♦ **Nominés** : Mme Dubreuil, Naintré, Vienne (86) et Mme Ancenay de Luca, Las Pennes Mirabeau, Bouches-du-Rhône (13).

Cat 2 > Grand prix : Julien Clyes, Pierrefitte, Seine-Saint-Denis (93) ♦ **1^{er} prix** : Claude Herson, Crosne, Essonne (91) ♦ **2^e prix** : Gérard Réga, Ris-Orangis, Essonne (91) ♦ **Nominée** : Mme Perrinet, Pau, Pyrénées Atlantiques (64).

Cat 3 > Grand prix : Jérôme Buisson, Château De Miromesnil, Tourville-sur-Arques, Seine-Maritime (76) ♦ **1^{er} prix ex aequo** : Béatrice de Andia, Château de La Chatonnière, Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire (37) ; Yves Bienaimé, Le Potager des Princes, Chantilly, Oise (60) ♦ **Nominée** : Mme Cros, Villandry, Indre-et-Loire (37).

Cat 4 > Grand prix : Isabelle Trinité, Jardin solidaire, Clamart, Hauts-de-Seine (92) ♦ **1^{er} prix et prix «Papillons & Jardin» :** M. Isaac Lycée CFA du Mené Merdrignac, Côtes-d'Armor (22) ♦ **2^e prix et prix «Papillons & Jardin» :** Brigitte Putod, École des Commards, Dole, Jura (39) ♦ **Nominé et Ordre de Romarin :** Anne Gahéry, Potager «Le bout du Chemin», lieu de vie et d'accueil, Gesté, Maine et Loire (49).

PALMARES 2011

Cat 1 > Grand prix : Sylvain Dumont, Châteaudouble, Drôme (26) ♦ **Prix spécial du jury :** Luc Bienvenu, Corps Nuds, Ille-et-Vilaine (35) ♦ **1^{er} prix :** Jean-Michel Lasselin, Vendegies-sur-Ecaillon, Nord (59) ♦ **2^e prix ex-aequo :** Françoise Lancon, Souffrignac, Charente-Maritime (17) ♦ **2^e prix ex-aequo et prix «Papillons & jardin» :** Anne-Caroline Largier, Subles, Calvados (14).

Cat 2 > Grand prix : Pascale Labroche, Saint-Martin-d'Ablais, Marne (51).

Cat 3 > 1^{er} prix : Stéphane Vandeville, Saint-Pierre-d'Albigny, Savoie (73) ♦ **2^e prix ex aequo :** Thierry Marissael, Wambrechies, Nord (59) et CERES, Domaine de la Grange Prévôté, Savigny-le-Temple, Seine-et-Marne (77) ; Florence Roca, Soullignonnes, Charente-Maritime (17).

Cat 4 > Grand prix : Association des compagnons d'Île-de-France, Triel-sur-Seine, Yvelines (78) ♦ **1^{er} prix :** Association «D'un jardin à l'autre», Bellegarde, Ain (01) ♦ **2^e prix et Ordre de Romarin :** Claude Simone Salmon, Araches-les-Carroz, Haute-Savoie (74).

PALMARES 2012

Cat1 > Grand prix : Sylvain et Hélène Jaworski, Fay de Bretagne, Loire-Atlantique (44) ♦ **1^{er} prix et prix Noé :** Benoît Zanchi, Saulxures-sur-Moselotte, Vosges (88) ♦ **2^e prix ex-aequo :** Xavier Temple, Souppes-sur-Loing, Seine-et-Marne (77) ; Françoise Lançon, Souffrignac, Charente-Maritime (17)

Cat 2 > Prix spécial du jury : Géraldine et Alain Campagne, Puteaux, Hauts-de-Seine (92) ♦ **1^{er} prix :** Victor Dias Ferreira, Aubergenville, Yvelines (78) ♦ **2^e prix et prix Noé :** Philippe Brunet, Saint Pantaléon de Larche, Corrèze (19) ♦ **3^e prix :** Françoise Poudret, Boulogne Billancourt, Hauts-de-Seine (92)

Cat 3 > Grand prix : Florent Morisseau, Le Potager Embarqué Camon, Somme (80) ♦ **2^e prix :** Bernard Merlet, Lhoumois, Deux-Sèvres (79).



2010 1^{er} prix et prix «Papillons & Jardin» : M. Isaac Lycée CFA du Mené Merdrignac (Côtes d'Armor)

Cat 4 > Grand prix : Le jardin pédagogique de l'Association des Maisons du bornage de la Forêt de Fontainebleau, Veneux-Les-Sablons, Seine-et-Marne (77) ♦ **Ordre de Romarin :** Danièle Feutry, École Élémentaire René Guest, La Garenne Colombes, Hauts-de-Seine (92).

PALMARES 2013

Cat 1 > Grand prix : Benoît Zanchi, Saulxures-sur-Moselotte, Vosges (88) ♦ **1^{er} prix :** Xavier Temple, Souppes-sur-Loing, Seine-et-Marne (77) ♦ **2^e prix :** Guy Paris, Chalonnes-sur-Loire, Maine et Loire (49) ♦ **3^e prix :** Jean-Louis Marysse, La Neuville, Nord (59).

Cat 3 > Grand prix : Thierry Marissael, Parc Floral des Compagnons des Saisons, Wambrechies, Nord (59) ♦ **1^{er} prix et prix Noé Conservation :** Benoît Modeste, Château de la Bourbansais, Pleugueneucen, Ille-et-Vilaine (35).

Cat 4 > Grand prix et prix Noé Conservation : Pascale Aspe, Centre Terre Vivante, Mens, Isère (38) ♦ **1^{er} prix :** Association Archipel, Saint-André-lez-Lille, Nord (59).

Cat 5 > Grand Prix : M. Merlet, Les jardins du Gué Lhoumois, Deux-Sèvres (79).

PALAMRES 2014

Cat 1 > Grand prix : Jean-Louis Marysse, Neuville, Nord (59) ♦ **1^{er} prix :** Bernard Tauguin, Chaudun, Aisne (2) ♦ **2^e prix ex-aequo :** Jean-Claude Cheret, Gap, Hautes Alpes (05) ♦ **2^e prix ex-aequo et prix Noé Conservation :** Benjamin Corneau, Quincy-Voisins, Seine-et-Marne (77) ♦ **Prix spécial du Jury :** Alain Tachoueres, Champhol, Eure-et-Loir (28).

Cat 2 > Grand prix : Roger Degousee, Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne (94) ♦ **1^{er} prix** : Eugène Marolleau, Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne (94).

Cat 3 > Grand prix : Benoît Modeste, Château de la Bourbansais, Pleuguennec, Ille-et-Vilaine (35) ♦ **1^{er} prix et prix Noé Conservation** : Philippe Dubreuil, Les jardins du Montperthuis, Chemilli, Orne (61).

Cat 4 > Grand prix et prix Noé conservation : Anne Marie Nageleisen, Le potager en carrés à la française au Potager du Roi, Versailles, Yvelines (78).

Cat 5 > Prix spécial du jury : Louissette Pitau, Le jardin de LY Senarpont, Somme (80).

PALMARES 2015

Cat 1 > Grand prix ex-aequo : Pierre Fargeix, Saint-Bon-la-Tarentaise, Savoie (73) ; Jean Aribaud, Riols, Hérault (34) ♦ **1^{er} prix et prix Noé** : Delphine Jesu, Essomes-sur-Marne, Aisne (02) ♦ **2^e prix** : Graziella Tessier, Saint-Nazaire, Loire-Atlantique (44) ♦ **3^e prix** : Eliane Lebet, Fondettes, Indre-et-Loire (37) ♦ **Prix spécial du jury** : Jean-Michel Lasselin, Vendegies-sur-Ecaillon, Nord (59).

Cat 2 > Grand prix : Philippe Touzeau, Valenton, Val-de-Marne (94) ♦ **1^{er} prix** : Agostinho Martins, Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne (94) ♦ **2^e prix** : Pascal Vacavant, Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne (94).

Cat 3 > Grand prix et prix Noé : Jean Constant, Hôtel restaurant « La Chartreuse du Val-Saint-Esprit », Gosnay, Pas-de-Calais (62) ♦ **1^{er} prix** : Allison Leflem, Disney's Hôtel Cheyenne, Disneyland Paris, Seine-et-Marne (77).

Cat 4 > Grand prix : Véronique Segond, École du Breuil, Paris (75) ♦ **2^e prix ex-aequo** : Loïc Deal, Association « La Passerelle » Maison d'enfants à caractère social, Saint-Symphorien-de-Lay, Loire (42) et Sabine Rauzier, Centre de pomologie d'Alès, Alès, Gard (30) ♦ **Prix spécial avec mention du jury « initiative citoyenne »** : Maria Georges, Mureaux, Yvelines (78)

Cat 5 > Grand prix : Ghislaine et Jacques Lachere et Aillaud Buzet-sur-Baïse, Lot-et-Garonne (47).

PALMARES 2016

Cat 1 > Grand prix : Pascal Mathias, Faÿ-aux-Loges, Loiret (45) ♦ **1^{er} prix** : Fabrice Cuvelier, Heudreville-sur-Eure, Eure (27) ♦ **2^e prix** : Patrick Le Porhiel, Quéven, Morbihan (56) ♦ **3^e prix ex-aequo et prix Noé** : Monique Peugeot, Gréoux-les-Bains, Alpes-de-Haute-Provence (4) ♦ **3^e prix ex-aequo** : Gilbert Menzin, Guerting, Moselle (57) ♦ **Prix spécial du jury** : Louis Conan, Quevert, Côtes-d'Armor (22).

Cat 2 > Grand prix : Lucien Meantau, Besançon, Doubs (25) ♦ **1^{er} prix** : Emmanuelle Marchand, Nantes, Loire -Atlantique (44) ♦ **2^e prix** : Pascale Rieux, Gap, Hautes-Alpes (05).

Cat 3 > Grand prix : Dominique et Mickael Popihn et Vincent Maulévrier, Maine-et-Loire (49).

Cat 4 > Grand prix et nomination à l'Ordre National de Romarin : Relais Nature, Jouy-en-Josas, Yvelines (78) ♦ **2^e prix et prix Noé Conservation** : Rodrigue Biseux, Orléans, Loiret (45) ♦ **3^e prix** : Bordet Chavanes, Bregeon, Laskowski, Amiens Somme (80).

Cat 5 > Grand prix : Patricia Laigneau, Léméré, Indre-et-Loire (37).

PALMARES 2017

Cat 1 > Grand prix : D. et C. Pépin, Cesson-Sévigné, Ille-et-Vilaine (35) ♦ **1^{er} prix** : Marilyne Motte, Mandres-sur-Vair, Vosges (88) ♦ **2^e prix** : Eliane Lebet, Fondettes, Indre-et-Loire (37) ♦ **3^e prix ex-aequo** : Michel Baillet, Coinces, Loiret (45) et Bernard Patry, Pisany, Charente-Maritime (17) ♦ **5^e prix** : Anne-Caroline Largier, Subles, Calvados (14) ♦ **Prix spécial du jury** : Xavier Temple, Souppes-sur-Loing, Seine-et-Marne (77) ♦ **Nominés** : Louis-Marie Palue, Guichen, Ille-et-Vilaine (35) ; Josiane Clavier, Strueth, Haut-Rhin (68) ; Dominique Malandain, Saint-Martin de Boscherville, Seine-Maritime (76) ; Pascale Chevrier, Chareil Cintrat, Allier (03).

Cat 2 > Grand prix : Boumedine Bemoussat, Bonneuil-sur-Marne, Val-de-Marne (94) ♦ **1^{er} prix** : Philippe Couturier, Choisy-le-Roi, Val-de-Marne (94).

Cat 3 > Grand prix : Nicolas Toutain, Château de La Bourdaisière, Montlouis-sur-Loire, Indre-et-Loire (37) ♦ **1^{er} prix** : Anne-Marie et Mickael Kayali et Ernis, Château de Mesnil Geoffroy, Ermenouville, Seine-Maritime (76) ♦ **2^e prix** : Luc Maes, Chaillol, Hautes-Alpes (05).

Cat 4 > Grand prix : Pierre Baptiste, Le potager extraordinaire, Les Achards, Vendée (85) ♦ **1^{er} prix** : Pauline Grison, L'épicurium, Avignon, Vaucluse (84) ♦ **2^e prix et nomination à l'ordre de Romarin** : Claudine Breon, Garches, Hauts-de-Seine (92) ♦ **3^e prix** : Anna Pauchet, Marseille, Bouches-du-Rhône (13) ♦ **Hors ca. Prix spécial du jury** : Paul Herviou, Neuilly-Plaisance, Seine-Saint-Denis (93).



2015, Cat 3 > Grand prix et prix Noé : Jean Constant Hôtel restaurant « La Chartreuse du Val-Saint-Esprit » Gosnay Pas-de-Calais (62)

PALMARES 2018

Cat 1 > Grand prix : Cathy Babau, Le Pradal, Hérault (34)
♦ **1^{er} prix :** Frédéric Denizet et Annick Hubens, Luc-en-Provence, Var (83) ♦ **2^e prix :** Dominique Malandain, Saint-Martin-de-Boscherville, Seine-Maritime (76) ♦ **3^e prix :** Cécile Durel, Sainte-Eulalie, Gironde (33) ♦ **4^e prix :** Martin Hivert, Beaupouyet, Dordogne (24) ♦ **Prix spécial du jury :** Ève Bachelet, Saint-Pierre de Manneville, Seine-Maritime (76)
♦ **Nominés :** Elizabeth Muller, Illtal, Haut-Rhin (68) ; Quentin Prince, Le Poinçonnet, Indre (36).

Cat 2 > Grand prix : Francis Michel, Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne (94) ♦ **1^{er} prix ex-aequo :** Danuta Bodet, Bourgen-Bresse, Ain (1) et Agostinho Martins, Paris (75) ♦ **3^e prix :** Isabelle Rolando, Les Andelys, Eure (27).

Cat 3 > Grand prix : Florence Cattenoz, Husseren-Wesserling, Haut-Rhin (68).

Cat 4 > Grand prix : Étienne Grave, Saint-André-lez-Lille, Nord (59) ♦ **1^{er} prix et ordre de Romarin :** Patrick Fontaine, Montreuil, Seine-Saint-Denis (93).

Cat 5 > 1^{er} prix : Hourya Konate, Arcueil, Val-de-Marne (94) ♦ **Prix spécial du jury :** Association GACI, Saint-Amé, Vosges (88).

PALMARES 2019

Cat 1 > Grand prix : Bernard Patry, Pisany, Charente-Maritime (17) ♦ **1^{er} prix :** Bernard et Liliane Paffoni, Florac-Trois-Rivières, Lozère (48) ♦ **2^e prix :** Jean-Noël Chaize, Paulmy, Indre-et-Loire (37) ♦ **3^e prix ex aequo :** Christian Thiery, Damelevières, Meurthe-et-Moselle (54) ; Gilbert Menzin, Guerting, Moselle (57) ♦ **5^e prix :** Jean-Pierre Peralta, Saint Hilaire-Petitville, Manche (50) ♦ **Prix spécial du jury :** Thomas Kreiser, Marsillargues, Gard (30) ♦ **Prix spécial du jury :** Josiane Flota, Bisel, Haut-Rhin (68) ♦ **Nominé :** Bruno Martin, Saint-Max, Meurthe-et-Moselle (54).

Cat 2 > Grand prix : Jean-Philippe Henique, Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne (94) ♦ **1^{er} prix :** Gérard Rega, Ris-Orangis, Essonne (91) ♦ **2^e prix et mention spéciale « jardin en ville » :** Margaux Gandillon, Nantes, Loire Atlantique (44) ♦ **3^e prix et mention spéciale « jardin en ville » :** Anne-Claire Gallais, Poitiers, Vienne (86).

Cat 3 > Grand prix : Véronique Lancelot, Terra Botanica, Angers, Maine-et-Loire (49) ♦ **1^{er} prix ex aequo :** Jérémie Delecourt et Sébastien Frère (Chef-Jardinier), Domaine de Daubeuf, Daubeuf-Serville, Seine-Maritime (76) et Luc Bienvenu, Jardin Rocambole, Corps-Nuds, Ille-et-Vilaine (35) ♦ **3^e prix :** Marie-France Small et Maxime Voizeux (Chef-Jardinier), Château de Montigny-Sur-Aube, Côte-d'Or (21) ♦ **4^e prix :** Jean-Yves Meignen, Abbaye de Valsaintes, Simiane-la-Rotonde, Alpes-de-Haute-Provence (04).

Cat 4 > Grand prix : Jean-Pierre Baudeuf, Saint-Denis-en-Val, Loiret (45) ♦ **1^{er} prix :** Céline Durel, Sainte-Eulalie, Gironde (33)



2017 Prix spécial du jury : Xavier Temple, Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne)

♦ **Prix Spécial du jury et ordre de Romarin :** Étienne Mouly, Couture-Sur-Loire, Loir-et-Cher (41).

Cat 5 > Grand prix : Danielle Cabrol, Gestel Nature, Gestel, Morbihan (56) ♦ **1^{er} prix :** Christophe Plouvier, Société Or brun, Saint-Jean-de-Monts, Vendée (85).

PALMARES 2020

Cat 1 > Grand prix ex aequo : Jean Aribaud, Riols, Hérault (34) et Bernard Baudet, Loire-Authion, Maine-et-Loire (49) avec le coup de cœur du jury ♦ **1^{er} prix :** Michel Ollagnier, Chabanière, Rhône (69) ♦ **2^e prix :** Bruno Martin, Saint Max, Meurthe-et-Moselle (54) ♦ **3^e prix :** Claudette et Daniel Baudot, Lecey, Haute-Marne (52).

Nominés : Daniel Peyrical, Baziege, Haute-Garonne (31) avec les encouragements du jury et Yann Leboeuf Phalempin, Nord (59).

Cat 2 > Grand prix : Marchand-Thorel Emmanuelle, Nantes Loire-Atlantique (44) ♦ **1^{er} prix :** Bernard Barriere, Fleury Les Aubrais, Loiret (45) ♦ **2^e prix :** non attribué ♦ **3^e prix :** Raphaël Bonvalot, Marseille, Bouches-du-Rhône (13).

Nominés : Deslandes Gilles, Caen (14) et Ott Renaud, Lyon, Rhône (69).

Cat 3 > Grand prix : Laure Bommelaer et Philippe de Rainvillers (chef jardinier), Château de La Bussière, Loiret (45) ♦ **1^{er} prix :** David Le Bars, Saint-Launeuc, Côtes-d'Armor (22)

Cat 4 > Grand prix : Guy Boulnois, Nieurlet, Nord (59) ♦ **1^{er} prix :** Blandine Rochelemagne, La Ricamarie, Loire (42) et ordre de Romarin ♦ **2^e prix :** Isabelle Moussette, Persan, Val-d'Oise (95) avec le prix d'encouragement du jury.

Cat 5 > Grand prix : Bernard Bonnin, Neuilly-Plaisance, Seine-Saint-Denis (93).

Hors catégorie : Prix spécial du jury hors concours > Jenouvrier Philippe, Rennes, Ille-et-Vilaine (35).

LES JARDINS DES LAURÉATS EN FRANCE

Classés par région, et département

Auvergne-Rhône-Alpes

01 Ain > 2011 Cat4, 2018 Cat2.
03 Allier > 2017 Cat1.
26 Drôme > 2008 Cat1, 2009 Cat1, 2011 Cat1.
38 Isère > 2013 Cat4.
42 Loire > 2005 Cat1, 2015 Cat4, 2020 Cat4.
69 Rhône > 2005 Cat1, 2006 Cat1, 2020 Cat1 et Cat2.
73 Savoie > 2011 Cat3, 2015 Cat1.
74 Haute-Savoie > 2008 Cat2, 2011 Cat4.

Bourgogne-Franche-Comté

21 Côte d'Or > 2003 Cat1, 2019 Cat3.
25 Doubs > 2016 Cat2.
39 Jura > 2007 Cat4, 2010 Cat4.
58 Nièvre > 2004 Cat1, 2004 Cat1.
70 Haute-Saône > 2005 Cat4.
89 Yonne > 2005 Cat1.

Bretagne

22 Côtes-d'Armor > 2006 Cat1, 2007 Cat1, 2008 Cat1, 2009 Cat1, 2010 Cat4, 2016 Cat1, 2020 Cat3.
29 Finistère > 2002 Cat1.
35 Ille-et-Vilaine > 2002 Cat1, 2004 Cat1, 2006 Cat1, 2007 Cat2, 2011 Cat1, 2013 Cat3, 2014 Cat3, 2017 Cat1, 2019 Cat3, 2020 HC.
56 Morbihan > 2002 Cat1, 2016 Cat1, 2019 Cat5.

Centre-Val de Loire

18 Cher > 2004 Cat1.
28 Eure-et-Loir > 2007 Cat4, 2008 Cat4, 2014 Cat1.

36 Indre > 2002 Cat3, 2018 Cat1.

37 Indre-et-Loire > 2004 Cat3, 2007 Cat3, 2010 Cat3, 2015 Cat1, 2016 Cat5, 2017 Cat1 et Cat3, 2019 Cat1.
41 Loir-et-Cher > 2019 Cat4.
45 Loiret > 2004 Cat4, 2006 Cat4, 2007 Cat4, 2008 Cat4, 2009 Cat2 et Cat4, 2016 Cat1 et Cat4, 2017 Cat1, 2019 Cat4, 2020 Cat2 et Cat3.

Grand Est

08 Ardennes > 2004 Cat1.
51 Marne > 2004 Cat1, 2006 Cat1, 2011 Cat2.
52 Haute-Marne > 2020 Cat1.
54 Meurthe-et-Moselle > 2005 Cat1, 2019 Cat1, 2020 Cat1.
57 Moselle > 2016 Cat1, 2019 Cat1.
67 Bas-Rhin > 2002 Cat2, 2003 Cat1.
68 Haut-Rhin > 2017 Cat1, 2018 Cat1 et Cat3, 2019 Cat1.
88 Vosges > 2001 Cat1, 2012 Cat1, 2013 Cat1, 2017 Cat1, 2018 Cat5.

Hauts-de-France

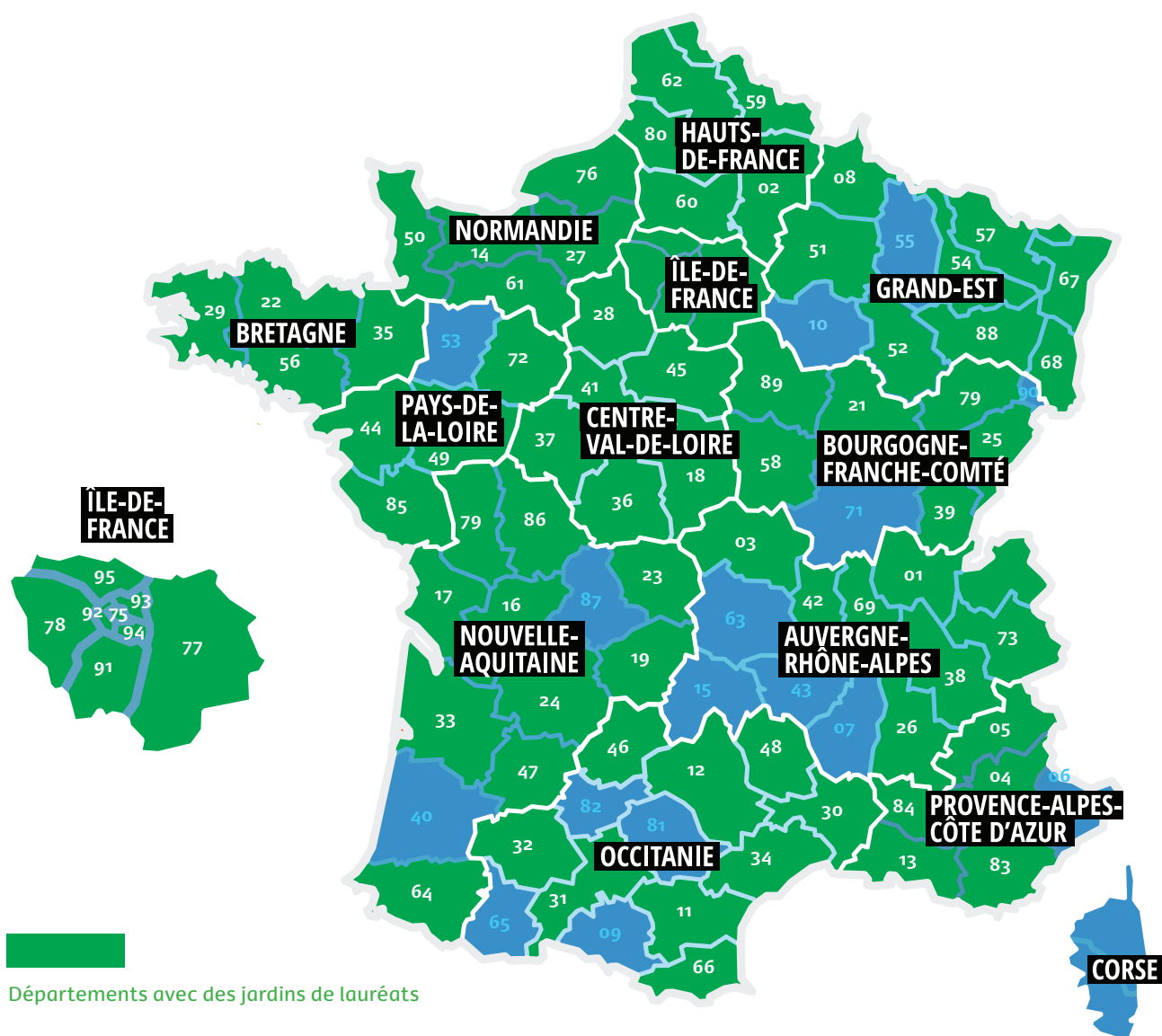
02 Aisne > 2005 Cat3, 2014 Cat1, 2015 Cat1.
59 Nord > 2004 Cat2, 2008 Cat1, 2010 Cat1, 2011 Cat1 et Cat3, 2013 Cat1, Cat3 et Cat4, 2014 Cat1, 2015 Cat1, 2018 Cat4, 2020 Cat1 et Cat4.
60 Oise > 2005 Cat1, 2010 Cat3.
62 Pas-de-Calais > 2007 Cat3, 2015 Cat3.
80 Somme > 2003 Cat2 et Cat3, 2006 Cat1 et Cat4, 2007 Cat1, 2009 Cat1, 2010 Cat1, 2012 Cat3, 2014 Cat5, 2016 Cat4.

Île-de-France

75 Paris > 2015 Cat4, 2018 Cat2.
77 Seine-et-Marne > 2007 Cat1, 2008 Cat1, 2008 Cat3, 2011 Cat3, 2012 Cat1 et Cat4, 2013 Cat1, 2014 Cat1, 2015 Cat3, 2017 Cat1.
78 Yvelines > 2009 Cat2, 2011 Cat4, 2012 Cat2, 2014 Cat4, 2015 Cat4, 2016 Cat4.
91 Essonne > 2001 Cat2, 2002 Cat3, 2005 Cat2, 2006 Cat2, 2007 Cat2, 2008 Cat2, 2009 Cat2 et Cat4, 2010 Cat2, 2019 Cat2.
92 Hauts-de-Seine > 2001 Cat2, 2010 Cat4, 2012 Cat2 et Cat4, 2017 Cat4.
93 Seine-Saint-Denis > 2003 Cat4, 2010 Cat2, 2017 HC, 2018 Cat4, 2020 Cat5.
94 Val-de-Marne > 2014 Cat2, 2015 Cat2, 2017 Cat2, 2018 Cat2 et Cat5, 2019 Cat2.
95 Val-d'Oise > 2006 Cat3, 2008 Cat1, 2020 Cat4.

Normandie

14 Calvados > 2011 Cat1, 2017 Cat1, 2020 Cat2.
27 Eure > 2003 Cat1, 2016 Cat1, 2018 Cat2.
50 Manche > 2019 Cat1.
61 Orne > 2004 Cat1, 2005 Cat1, 2014 Cat3.
76 Seine-Maritime > 2002 Cat2 et Cat3, 2004 Cat1, 2005 Cat2, 2006 Cat1, 2007 Cat1, Cat2 et Cat3, 2010 Cat3, 2017 Cat1 et Cat3, 2018 Cat1, 2019 Cat3.



Nouvelle-Aquitaine

16 Charente > 2010 Cat1.
 17 Charente-Maritime > 2002 Cat1, 2011 Cat1 et Cat3, 2012 Cat1, 2017 Cat1, 2019 Cat1.
 19 Corrèze > 2008 Cat1, 2012 Cat2.
 23 Creuse > 2001 Cat1.
 24 Dordogne > 2001 Cat3, 2018 Cat1.
 33 Gironde > 2004 Cat1, 2005 Cat1, 2006 Cat3, 2007 Cat1, 2008 Cat1, 2018 Cat1, 2019 Cat4.
 47 Lot-et-Garonne > 2015 Cat5.
 64 Pyrénées-Atlantiques > 2004 Cat2 et Cat3, 2008 Cat1, 2009 Cat1, 2010 Cat2.
 79 Deux-Sèvres > 2012 Cat3, 2013 Cat5.
 86 Vienne > 2003 Cat4, 2010 Cat1, 2019 Cat2.

Occitanie

11 Aude > 2006 Cat4.
 12 Aveyron > 2007 Cat1.
 30 Gard > 2015 Cat4, 2019 Cat1.
 31 Haute-Garonne > 2001 Cat1, 2004 Cat3, 2020 Cat1.
 32 Gers > 2010 Cat1.
 34 Hérault > 2015 Cat1, 2018 Cat1, 2020 Cat1.
 48 Lozère > 2019 Cat1.
 66 Pyrénées-Orientales > 2009 Cat2.
Pays de la Loire
 44 Loire-Atlantique > 2008 Cat1, 2012 Cat1, 2015 Cat1, 2016 Cat2, 2019 Cat2, 2020 Cat2.
 49 Maine-et-Loire > 2004 Cat1, 2005 Cat3, 2006 Cat3, 2007 Cat3, 2009 Cat1

et Cat3, 2010 Cat1 et Cat4, 2013 Cat1, 2016 Cat3, 2019 Cat3, 2020 Cat1.
 72 Sarthe > 2005 Cat3.
 85 Vendée > 2008 Cat1, 2017 Cat4, 2019 Cat5.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

04 Alpes-de-Haute-Provence > 2005 Cat1, 2016 Cat1, 2019 Cat3.
 05 Hautes-Alpes > 2009 Cat1, 2014 Cat1, 2016 Cat2, 2017 Cat3.
 13 Bouches-du-Rhône > 2005 Cat3, 2008 Cat3, 2010 Cat1, 2017 Cat4, 2020 Cat2.
 83 Var > 2018 Cat1.
 84 Vaucluse > 2017 Cat4.

LES ORGANISATEURS ET LE JURY

« Le jury est composé de personnalités du monde technique et professionnel horticole, choisies pour leur indépendance et leur compétence par les organisateurs. Il est souverain et ses décisions sont sans appel », indique l'article 9 du règlement du concours. Ses membres sont désignés par les quatre familles partenaires dans l'organisation du concours.

Les membres du jury

SEMAE : Dominique Daviot, secrétaire général de la section Plantes potagères et florales.

JARDINOT : Daniel Michel, président de la région Lorraine et Serge Lamarre, chargé des relations extérieures.

FNJFC : Jean Wohrer (administrateur) et Badis Merad-Boudia administrateur et membre de la commission scientifique.

SNHF : Michel Alleton, Jean-Daniel Arnaud (administrateur), Marie-Jo Bonnefoux, Claude Bureau (membre d'honneur SNHF), Michel Javoy, Maryline Motte, Jean-Marc Muller (vice-président de la SNHF) et Guy Tournellec.

Les quatre organisateurs du concours

SEMAE (ex GNIS)

Espace de dialogue, d'échange et de prise de décision, l'interprofession des semences et plants regroupe les utilisateurs et tous les professionnels concernés par les semences et plants (les créateurs et les mainteneurs de variétés, les établissements producteurs de semences et de plants, les agriculteurs-multiplicateurs, les établissements distributeurs ainsi que les agriculteurs et les jardiniers). L'objectif est de développer l'activité de la filière et de contribuer à mettre à la disposition des utilisateurs des semences et des plants de qualité et en quantité suffisante. Pour cela, il assure une concertation permanente entre les différentes familles professionnelles et entre l'interprofession et les pouvoirs publics. Son service technique, le Service Officiel de Contrôle et de Certification, est chargé par l'État du

contrôle de la qualité des semences et des plants. Aujourd'hui, comme c'est inscrit dans son plan de filière, l'interprofession des semences et plants s'ouvre à toutes les semences et à tous les usages afin de mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients, d'accompagner la transition agroécologique de l'agriculture française, de préserver et diffuser la biodiversité cultivée, ainsi que de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la filière.

Depuis plus de 40 ans, l'interprofession des semences et plants mène des actions en faveur du jardinage. Elles ont pour but de faire partager le plaisir et l'intérêt de cultiver un potager, de favoriser le développement des jardins familiaux, de participer au fleurissement de la France et d'initier les enfants au jardinage en particulier au travers de l'opération «Jardinons à l'école» et l'organisation chaque année au printemps de «La semaine du jardinage pour les écoles».



SEMAE

44 Rue du Louvre, 75001 PARIS

Tél : 01 42 33 51 12

www.plantsdelegumes.org

www.jardinons-alecole.org

Pour suivre l'activité et les actualités de SEMAE :



@semae_officiel



cultivons la biodiversité



@semae.semencesetplants

JARDINOT - le jardinage «éco-convivial»

Créée en 1942, en tant qu'association de loi 1901 dans le cadre des œuvres sociales de la SNCF sous l'appellation «Le Jardin du Cheminot», Jardinot est engagée en faveur d'un jardinage respectueux de la nature et place la convivialité au cœur de son projet. En 2005, l'association ouvre son adhésion à toute personne souhaitant participer à ses activités.

Une des missions que s'est donnée Jardinot est de promouvoir le jardinage éco-responsable sous toutes ses formes. Elle se traduit en actions, à la fois par l'élaboration d'une Charte du jardinage éco-responsable réalisée par son Comité d'Orientation et d'Éthique, et par la mise en place d'une certification (dans le cadre du Plan National Ecophyto, relatif à la réduction de l'usage des pesticides chimiques), visant à distinguer les jardiniers des centres de jardins familiaux et individuels, qui dans leurs actions de jardinage appliquent au mieux les règles contenues dans la Charte du jardinage éco-responsable.

L'autre mission de l'association est de créer, gérer et animer des centres de jardins familiaux et collectifs, pour transmettre à ses adhérents le goût de la nature, le respect de l'environnement, le sens du partage et de l'amitié. Actuellement, elle gère 82 centres de jardins partout en France, et environ 3 000 parcelles cultivables sont mises à disposition des adhérents qui peuvent s'adonner librement à leur passion dans un esprit solidaire et convivial. Cette solidarité se retrouve également à travers l'apprentissage que proposent les centres de jardins en accueillant les scolaires dans le cadre de projets pédagogiques, et la mise à disposition de parcelles pour les personnes défavorisées et les personnes à mobilité réduite.

Chaque année, de nouveaux centres de jardins voient le jour pour permettre de répondre à une demande toujours plus forte.

Animée quotidiennement par 3000 bénévoles et une quinzaine de salariés, aujourd'hui l'association compte plus de 36 000 adhérents regroupés en 850 comités locaux, 23 régions et 5 structures interrégionales. La vie associative développée par Jardinot dans ses comités locaux est riche et variée, et contribue à faire d'elle l'une des plus grandes associations de jardiniers de France. La convivialité se partage lors de nombreux événements et animations organisés tout au long de l'année, mais aussi avec la diffusion des savoirs et savoir-faire horticoles où l'accent est mis sur la formation aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Jardinot développe également l'apiculture par la gestion et la création de ruchers collectifs, pour accueillir les personnes souhaitant s'initier à cette pratique et partager leur passion des abeilles. Tous les deux mois les adhérents reçoivent le magazine «La Vie du Jardin et des Jardiniers», conçu par Jardinot, qui offre des articles documentés sur le jardinage, l'horticulture et l'apiculture. Ils bénéficient ainsi de conseils sur les soins à apporter aux végétaux avec les notions nécessaires à la pratique du jardinage éco-responsable. Toute l'année, les adhérents peuvent également effectuer des voyages à thème horticole et partir à la découverte de jardins d'exception en France et à l'étranger.

Une offre associative riche contribuant à préserver et protéger la nature, échanger et partager nos connaissances et permettre à chacun de vivre pleinement sa passion du jardinage !



L'association Jardinot
9 Quai de Seine
93584 SAINT-OUEN CEDEX
Tél : 01 41 66 34 80

www.jardinot.fr

Pour suivre l'activité et les actualités de l'association :

 @Jardinot

La FNJFC, Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs

La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) doit son existence et son nom à l'abbé LEMIRE, ardent promoteur du catholicisme social, qui, en 1896, désire mettre à disposition des ouvriers d'origine rurale des parcelles de terrain à cultiver en vue de subvenir à leurs besoins.

Aujourd'hui, la Fédération française, dont le siège est situé à Paris, fédère plus de 200 associations adhérentes. Elle gère également en direct plus de 50 sites en région parisienne et en Eure-et-Loir présentant à eux seuls près de 3 000 parcelles.

Elle garantit à ses adhérents une représentativité au niveau national (Ministères, partenaires, institutionnels et privés, etc.) et international lui permettant ainsi de perpétuer la reconnaissance des jardins familiaux auprès de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe.

La Fédération accompagne ses adhérents avec :

- Des outils et des conseils à la gestion de leur association ou de leur groupe de jardins.
- Un système complet d'assurance.
- Des missions de création de jardins familiaux, de diagnostic ou de réhabilitation de sites.
- Des sessions de formation au jardinage au naturel.
- Des avantages négociés auprès des partenaires de la FNJFC.
- Des médiations et des assistance juridiques.

Lettre interne, réseaux sociaux, les publications de la FNJFC apportent régulièrement de l'information à ses membres.

Depuis toujours la Fédération publie une revue bimensuelle qui porte sur les bonnes pratiques de jardinage ancestral comme au naturel du potager. Cette revue s'appelle *Jardin Familial de France*, elle est destinée à tous les adhérents de la Fédération mais également à toutes personnes qui s'intéressent au sujet et souhaitent s'abonner librement.

A travers ses jardins familiaux, la Fédération recherche l'épanouissement du jardinier et le développement de la citoyenneté. En effet entretenir un jardin c'est être responsable d'une parcelle et l'entretenir. C'est apprendre à vivre en communauté, respecter les autres jardiniers et être solidaire et tolérant. C'est participer aux différentes animations et fêtes organisées dans les jardins mais aussi aider à l'entretien des parties communes.

La FNJFC agit également en faveur de l'environnement et la biodiversité. Avec sa charte environnementale, la Fédération promeut un jardinage toujours plus respectueux de l'environnement et prône le jardinage au naturel auprès de ses adhérents.

La demande croissante des jardins familiaux montre l'importance de ces jardins et l'envie de plus en plus forte des citoyens de «cultiver du bonheur».

La Fédération, par son histoire et ses compétences, est la digne représentante des jardins familiaux et collectifs mais aussi des ces jardiniers d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



La FNJFC
12 Rue Félix Faure
75015 Paris
Tél. : 01 45 40 40 45

www.jardins-familiaux.asso.fr

Pour suivre l'activité et les actualités de la FNJFC :

 @FNJFCofficiel
 Jardins_familiaux

La Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF)

La Société Nationale d'Horticulture de France est un lieu de rencontres et d'échanges ouvert à tous les acteurs, les élus, les enseignants, les professionnels et les passionnés de jardins. Ses projets, collectifs et didactiques, visent à partager la connaissance, les savoir-faire, la culture et la passion horticole.

Depuis 1827, la SNHF constitue un centre de ressources et de connaissances en matière botanique et horticole, tant aux plans historique ou documentaire qu'en matière d'expertise technique.

La bibliothèque de la SNHF, spécialisée en horticulture et associée à la Bibliothèque nationale de France, conserve aujourd'hui l'un des premiers fonds horticoles de France.
> www.hortalia.org

La SNHF édite, depuis 1947, *Jardins de France*, revue horticole de référence qui vous emmène à la découverte du monde horticole et des jardins.
> www.jardinsdefrance.org

Véritable référent sur les questions horticoles, la SNHF contribue à la vulgarisation de cette connaissance notamment auprès de nouveaux publics, plus nombreux depuis la crise sanitaire. Les jeunes publics sont nombreux à se former et s'informer avec Jardiner Autrement, la plateforme officielle du plan Ecophyto pour les jardiniers amateurs depuis 10 ans.

Il s'agit d'accompagner les jardiniers amateurs vers des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement au travers d'articles pour découvrir et comprendre, de fiches pratiques et de vidéos.

Jardiner Autrement encourage les jardiniers amateurs à s'intéresser à l'observation et au suivi des maladies et insectes nuisibles (épidémiologie) ainsi qu'à la compréhension des mécanismes de régulation existants dans la nature (biocontrôle) pour jardiner au naturel. Ce projet est confié par le ministère de la Transition écologique et soutenu par l'Office français de la biodiversité.

> www.jardiner-autrement.fr

La SNHF est une association reconnue d'utilité publique depuis 1855.



La SNHF

84 Rue de Grenelle
75007 Paris
Tél : 01 44 39 78 78

www.snhf.org

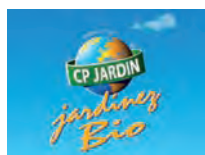
Pour suivre l'activité et les actualités de la SNHF :

 @laSnhf
 @Jardiner.Autrement

MERCI AUX PARTENAIRES

L'interprofession des semences et plants (SEMAE), l'association JARDINOT - Le Jardin du Cheminot, la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC) et la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), organisateurs du Concours National des Jardins Potagers, remercient tous les partenaires qui les aident et les soutiennent.

Pour leur participation financière et/ou leur appui :



CP JARDIN, entreprise spécialisée, depuis plusieurs générations, dans les engrais horticoles organiques et les produits de soin pour les plantes. Tous ces produits sont utilisables en agriculture biologique, en particulier les fertilisants certifiés Ecocert.



DUMONA est aujourd'hui un des premiers fabricants français de substrats professionnels, produisant et commercialisant des produits destinés aux professionnels de l'horticulture, de la pépinière, du paysage ainsi que du maraîchage, DUMONA fabrique des terreaux mais propose également des tourbes, écorces fraîches et compostées, du coco ainsi que des pains de culture et des paillages.
www.dumona.com



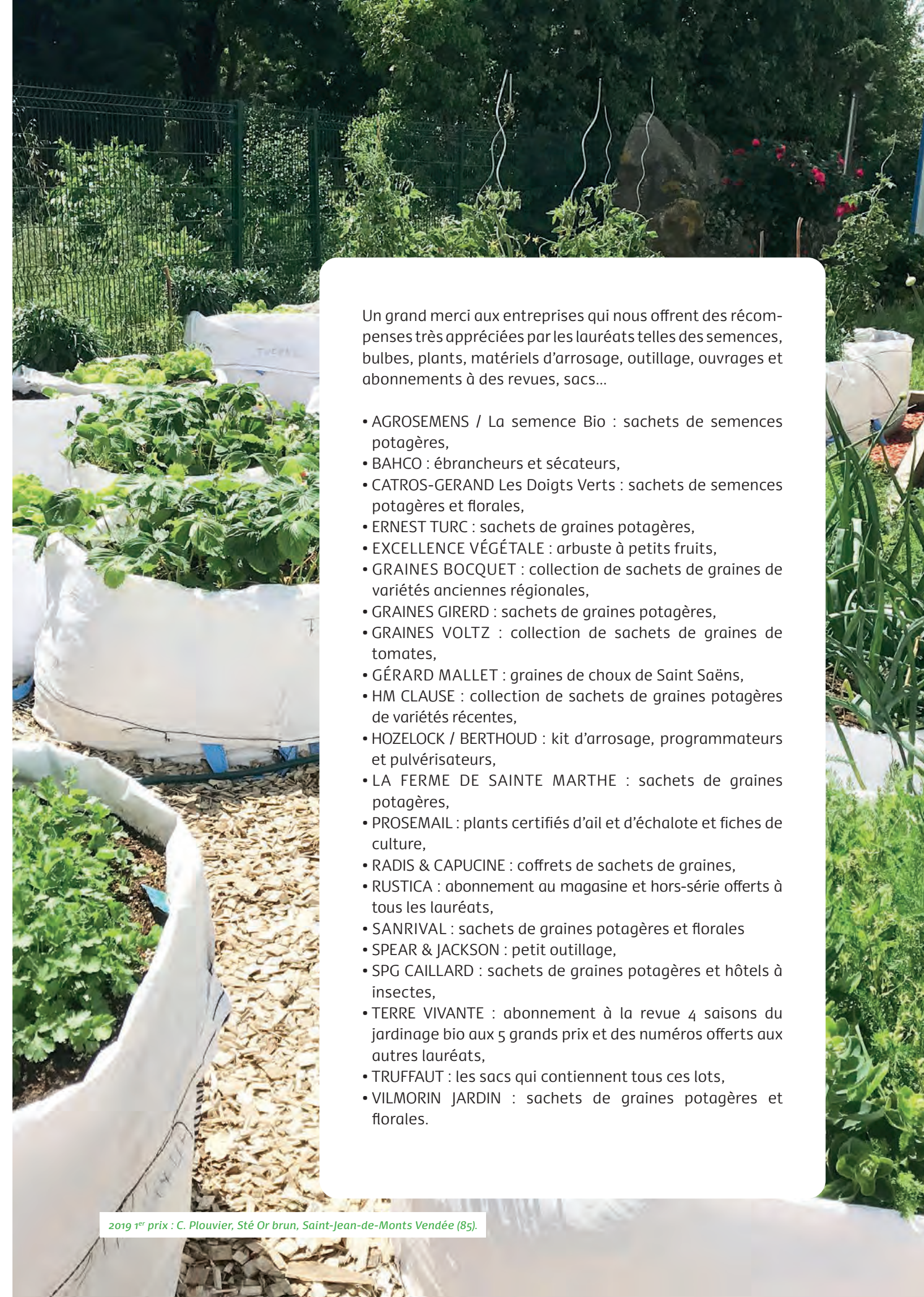
JAF (ex FNMJ). Jardinerie & Animalerie de France est le syndicat professionnel représentatif des distributeurs spécialisés de l'univers du jardin et de l'animalerie depuis plus de 30 ans avec près de 1600 magasins adhérents. Il regroupe la quasi-totalité des enseignes de jardinerie et d'animalerie et les plus importantes jardinerie indépendantes.
www.jardinerie-animalerie.org



NATURES MARKET est le spécialiste des produits pour oiseaux du jardin : mangeoires, nichoirs et nourritures, des abris pour accueillir les auxiliaires et des kits d'activités liées à la biodiversité.
www.oisillon.net



ORDRE NATIONAL DE ROMARIN. L'Association pour le Respect de l'Homme et de la Nature, loi 1901, a été créée à Lyon en Janvier 1995 avec pour mission de s'engager à faire aimer, respecter et protéger les fleurs, les plantes, les arbres... la nature et l'environnement dans son ensemble. Elle vise également à encourager les actions qui aideront les enfants à connaître, aimer et respecter la nature.
www.ordrenationalderomarin.asso.fr



Un grand merci aux entreprises qui nous offrent des récompenses très appréciées par les lauréats telles des semences, bulbes, plants, matériels d'arrosage, outillage, ouvrages et abonnements à des revues, sacs...

- AGROSEMENS / La semence Bio : sachets de semences potagères,
- BAHCO : ébrancheurs et sécateurs,
- CATROS-GERAND Les Doigts Verts : sachets de semences potagères et florales,
- ERNEST TURC : sachets de graines potagères,
- EXCELLENCE VÉGÉTALE : arbuste à petits fruits,
- GRAINES BOCQUET : collection de sachets de graines de variétés anciennes régionales,
- GRAINES GIRERD : sachets de graines potagères,
- GRAINES VOLTZ : collection de sachets de graines de tomates,
- GÉRARD MALLET : graines de choux de Saint Saëns,
- HM CLAUSE : collection de sachets de graines potagères de variétés récentes,
- HOZELOCK / BERTHOUD : kit d'arrosage, programmeurs et pulvérisateurs,
- LA FERME DE SAINTE MARTHE : sachets de graines potagères,
- PROSEMAIL : plants certifiés d'ail et d'échalote et fiches de culture,
- RADIS & CAPUCINE : coffrets de sachets de graines,
- RUSTICA : abonnement au magazine et hors-série offerts à tous les lauréats,
- SANRIVAL : sachets de graines potagères et florales
- SPEAR & JACKSON : petit outillage,
- SPG CAILLARD : sachets de graines potagères et hôtels à insectes,
- TERRE VIVANTE : abonnement à la revue 4 saisons du jardinage bio aux 5 grands prix et des numéros offerts aux autres lauréats,
- TRUFFAUT : les sacs qui contiennent tous ces lots,
- VILMORIN JARDIN : sachets de graines potagères et florales.



Cat 4, Grand prix 2019 : Jean-Pierre Baudeuf, Jardin des Écoliers Saint Denis-en-Val (Loiret)

Concours National des Jardins Potagers, 20 ans de passion



SEMAE
44 Rue du Louvre
75001 PARIS
Tél : 01 42 33 51 12



L'association Jardinot
9 Quai de Seine
93584 SAINT-OUEN CEDEX
Tél : 01 41 66 34 80
www.jardinot.org



La FNJFC
12 Rue Félix Faure
75015 PARIS
Tél. : 01 45 40 40 45
www.jardins-familiaux.asso.fr



La SNHF
84 Rue de Grenelle
75007 PARIS
Tél : 01 44 39 78 78
www.snhf.org